

# Noyau villageois de Saint-Venant

Saint-Venant-de-Paquette



2.1

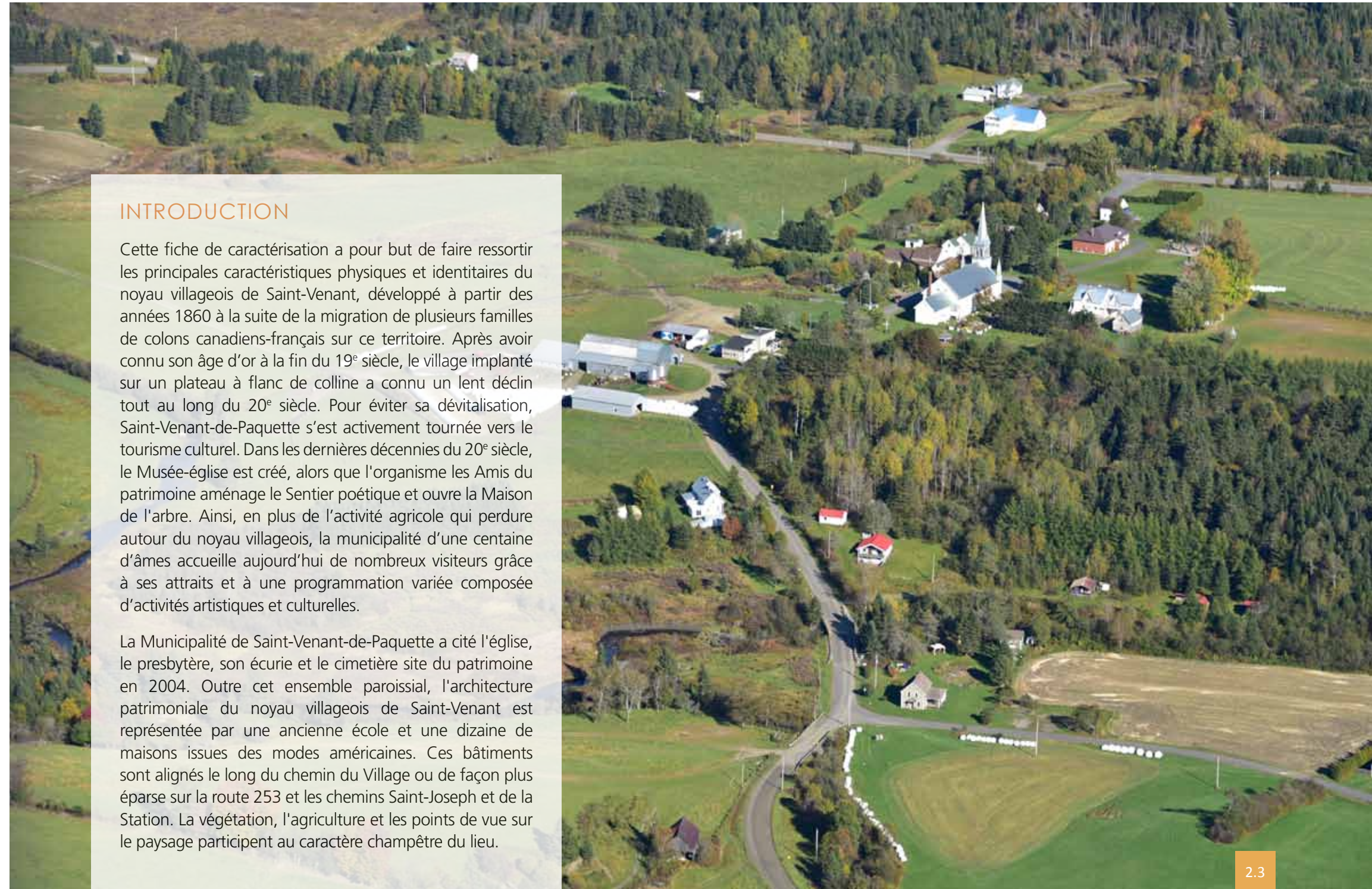


2.2

2.1 Vue aérienne du noyau villageois de Saint-Venant.  
Source : © Pierre Lahoud, 2015

2.2 Localisation du noyau villageois de Saint-Venant  
dans la MRC de Coaticook.  
Source : © MRC de Coaticook, 2015

2.3 Vue aérienne du noyau villageois de Saint-Venant.  
Source : © Pierre Lahoud, 2015



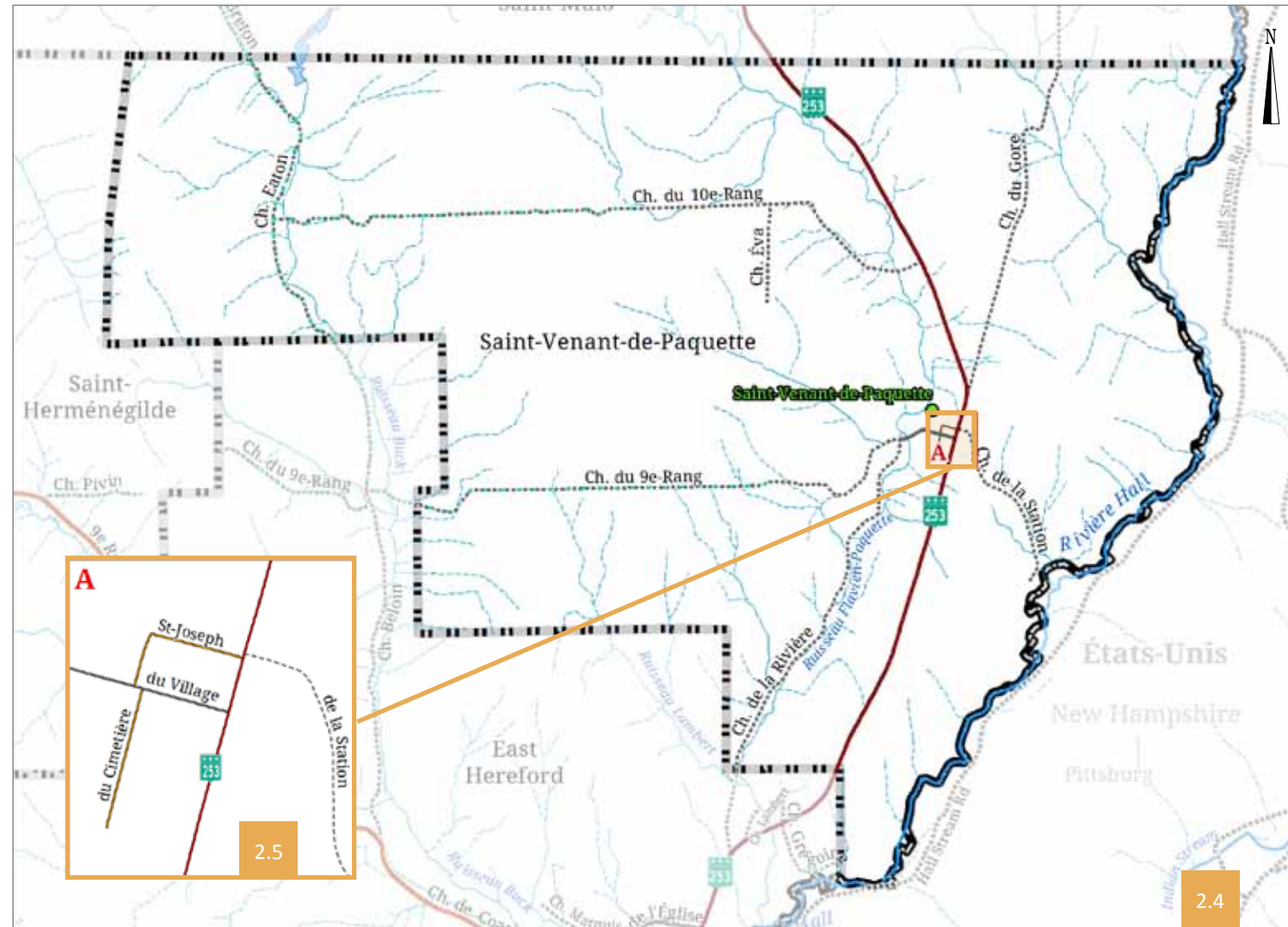
## INTRODUCTION

Cette fiche de caractérisation a pour but de faire ressortir les principales caractéristiques physiques et identitaires du noyau villageois de Saint-Venant, développé à partir des années 1860 à la suite de la migration de plusieurs familles de colons canadiens-français sur ce territoire. Après avoir connu son âge d'or à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le village implanté sur un plateau à flanc de colline a connu un lent déclin tout au long du 20<sup>e</sup> siècle. Pour éviter sa dévitalisation, Saint-Venant-de-Paquette s'est activement tournée vers le tourisme culturel. Dans les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle, le Musée-église est créé, alors que l'organisme les Amis du patrimoine aménage le Sentier poétique et ouvre la Maison de l'arbre. Ainsi, en plus de l'activité agricole qui perdure autour du noyau villageois, la municipalité d'une centaine d'âmes accueille aujourd'hui de nombreux visiteurs grâce à ses attraits et à une programmation variée composée d'activités artistiques et culturelles.

La Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a cité l'église, le presbytère, son écurie et le cimetière site du patrimoine en 2004. Outre cet ensemble paroissial, l'architecture patrimoniale du noyau villageois de Saint-Venant est représentée par une ancienne école et une dizaine de maisons issues des modes américaines. Ces bâtiments sont alignés le long du chemin du Village ou de façon plus éparse sur la route 253 et les chemins Saint-Joseph et de la Station. La végétation, l'agriculture et les points de vue sur le paysage participent au caractère champêtre du lieu.

2.3





2.4 Localisation du noyau villageois de Saint-Venant dans la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette. Source : © MRC de Coaticook, 2015

2.5 Détail du noyau villageois de Saint-Venant. Source : © MRC de Coaticook, 2015

2.6 Périmètre du site du patrimoine de l'église de Saint-Venant-de-Paquette (zone orangée). Carte schématique : Guy Mongrain. Source : © MRC de Coaticook, 2015

2.7 Le noyau villageois de Saint-Venant. En rouge, limites du secteur à l'étude. Source : © MRC de Coaticook, 2015



## LOCALISATION

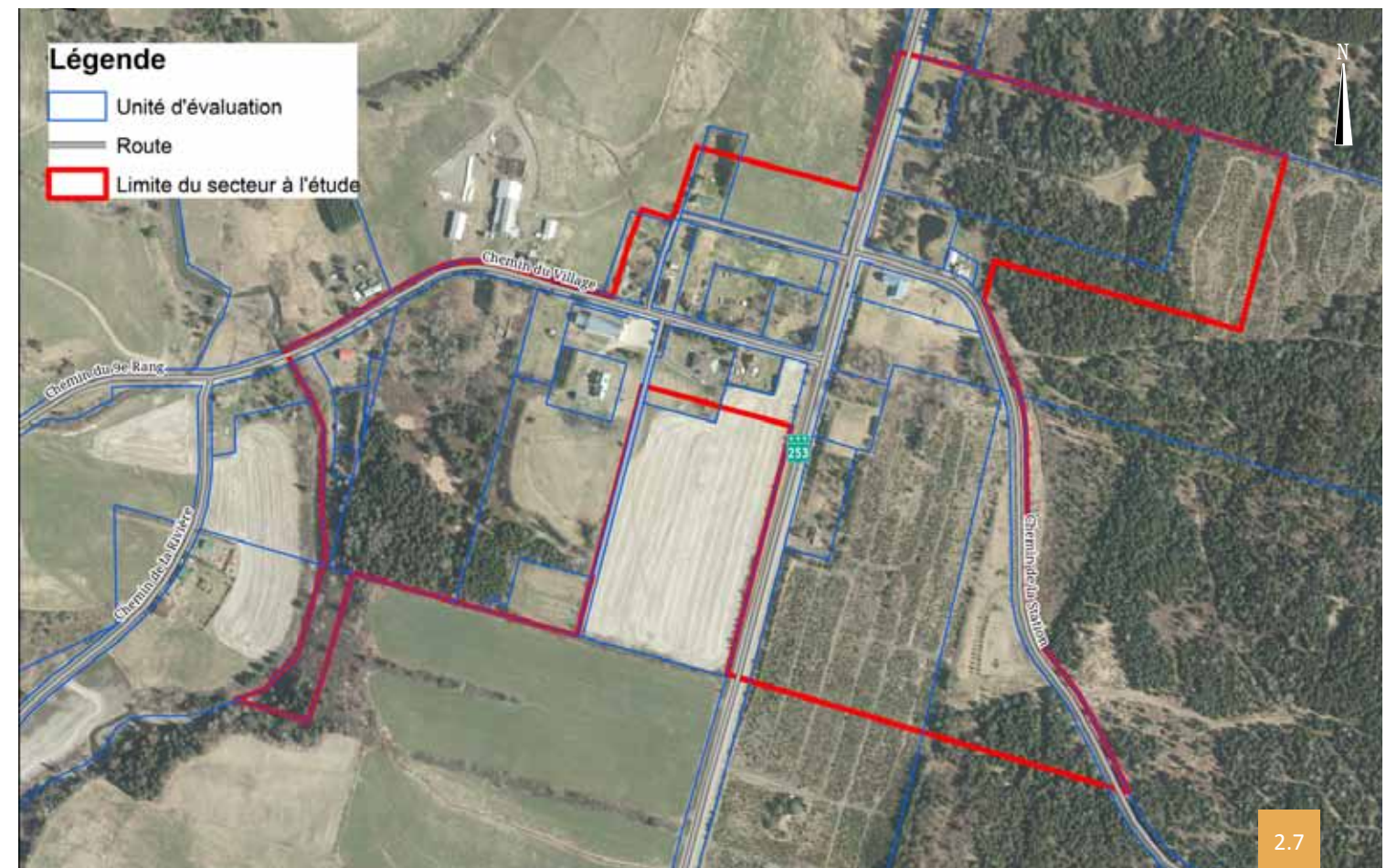
Le noyau villageois de Saint-Venant est situé à l'est du territoire de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette (cartes 2.4 et 2.5), sur le parcours de la route 253 qui traverse la municipalité du nord au sud. Implanté sur un plateau surélevé, le hameau borde le ruisseau Flavier-Paquette situé en contrebas. Le cours d'eau se jette dans la rivière Hall (Hall Stream), qui constitue la frontière entre le Québec et le New Hampshire (É.-U.).

Les limites du secteur à l'étude, désigné sous l'appellation de noyau villageois de Saint-Venant tout au long du présent rapport, correspond au périmètre urbain tel qu'il apparaît au schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook (carte 2.7). Il comprend les chemins du Village, du Cimetière et Saint-Joseph, ainsi que des sections du chemin de la Station et de la route 253. Le périmètre urbain englobe entièrement le site du patrimoine de l'église de Saint-Venant-de-Paquette cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel en 2004, qui comprend l'église, le presbytère et son écurie ainsi que le cimetière (carte 2.6).

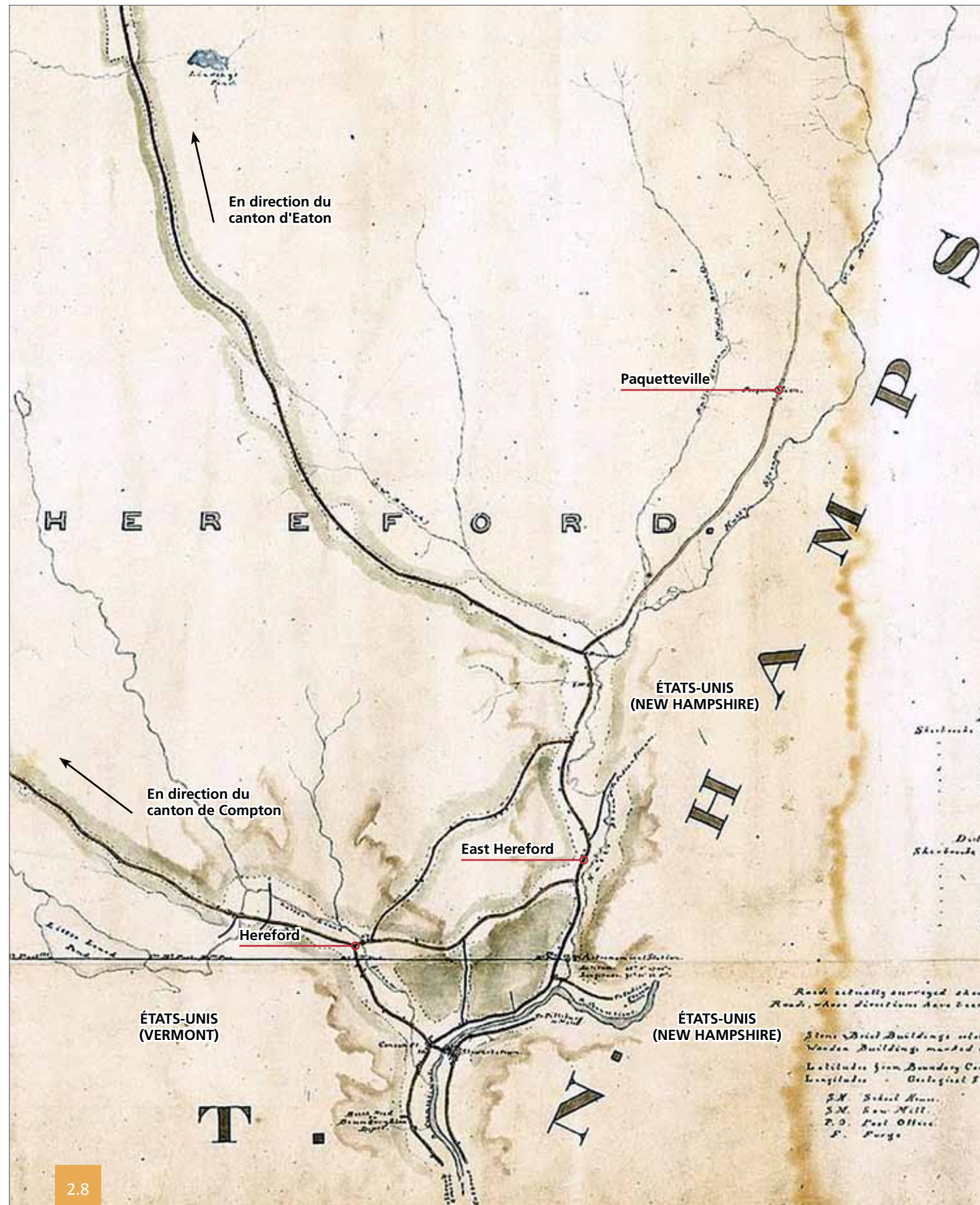
### Site du patrimoine de l'église de Saint-Venant-de-Paquette

La Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a procédé à la citation du site du patrimoine de l'église de Saint-Venant-de-Paquette en 2004 afin de préserver :

- La valeur architecturale de l'église de Saint-Venant-de-Paquette construite de 1875 à 1877 dans le style néogothique;
- La valeur historique du lieu liée au peuplement catholique dont témoignent l'église, le presbytère, son écurie et le cimetière;
- La valeur paysagère de l'ensemble institutionnel, des aménagements paysagers et du repère important que constitue l'église dans le paysage.







2.8

## HISTORIQUE DU NOYAU VILLAGEOIS DE SAINT-VENANT

### Développement du canton de Hereford et de la population anglophone

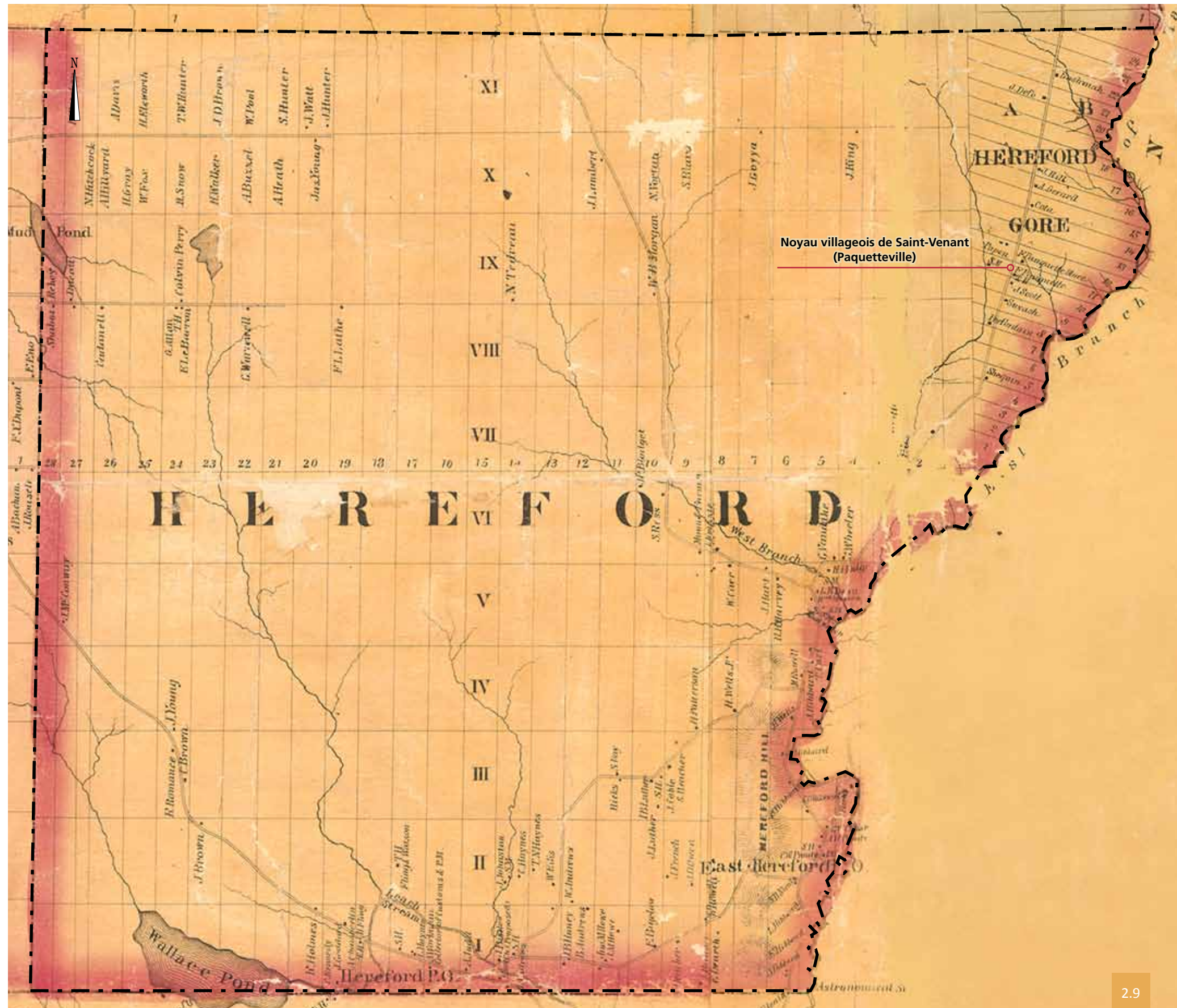
Dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle, des habitants de la Nouvelle-Angleterre (É.-U.) en quête de terres vierges migrent vers le nord et s'installent dans la partie septentrionale du Vermont et du New Hampshire, aux États-Unis. Au cours des décennies suivantes, certains colons poussent leur périple plus loin pour se fixer, sans le savoir, au-delà de la frontière américaine. Ils se trouvent alors dans une contrée inhabitée, couverte d'une forêt dense, au cœur des montagnes appalachiennes.

Avant la proclamation du canton de Hereford en 1800, une quinzaine de familles habiteraient ce territoire. Après les travaux d'arpentage qui officialisent les limites du nouveau canton, ces colons apprennent qu'ils se trouvent en sol canadien. Ne possédant pas de titres légaux des terres, ils sont considérés comme des squatteurs.

Les lettres patentes du canton de Hereford sont octroyées à James Ruskin et à ses associés, qui sont chargés d'ouvrir le territoire à la colonisation. C'est principalement la partie méridionale, déjà occupée par quelques colons, qui continuera d'être développée, au détriment de la portion nord, qui ne sera arpentée qu'après la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Comme le canton de Hereford demeure difficilement accessible en raison de la piètre qualité des chemins et de son relief montagneux, son peuplement progresse lentement. Entre 1800 et la fin des années 1820, des axes routiers désenclavent le canton de Hereford en le reliant à l'État du Vermont (É.-U.) ainsi qu'aux cantons de Compton et d'Eaton (carte 2.8). Toutefois, ces routes demeurent pendant des années peu praticables en raison d'un manque d'entretien récurrent. Les cours d'eau seront longtemps considérés comme les voies les plus utiles pour les déplacements des habitants.

2.8 Réseau routier du canton de Hereford, en 1863. Possiblement en voie d'être complétée, la route reliant Paquetteville au canton d'Auckland prend fin à quelques kilomètres au nord du noyau villageois. Source : C. Whitworth LLOYD. *Part of the counties of Stanstead and Compton, Canada East* (détail). 1863. © Bibliothèque et Archives Canada (BAC) [en ligne]





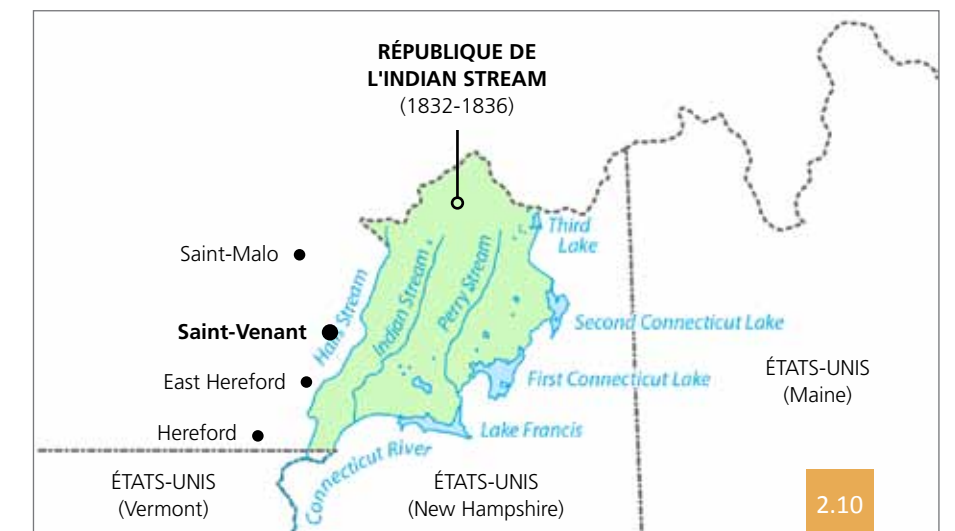
Durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le canton de Hereford est majoritairement habité par une population anglophone d'origine britannique<sup>1</sup>. Cette communauté rurale, fondatrice du canton, dépend essentiellement des activités agricoles et de la transformation du bois. Quelques moulins à scie assurent l'approvisionnement en bois pour la construction de bâtiments et d'infrastructures.

La municipalité du canton de Hereford est créée en 1845 avec l'instauration du régime municipal au Canada. Cette municipalité est abolie deux ans plus tard et le territoire est alors géré par le canton de Compton. La municipalité du canton de Hereford, souvent appelée tout simplement municipalité de Hereford, est rétablie en 1855. Ce territoire couvre aujourd'hui les municipalités d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette ainsi qu'une partie de celle de Saint-Herménégilde (carte 2.9).

1. Outre le hameau d'East Hereford actuel, majoritairement habité par des francophones, le sud du canton de Hereford compte à l'origine un autre hameau, localisé près du ruisseau Leach, qui répond au nom de Hereford. Celui-ci, colonisé par des anglophones, se trouvait près de la route qui mène à Compton et possédait un bureau de poste dont la date d'établissement est antérieure à 1832.  
Source : © Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Bureaux et maîtres de poste. *Hereford* [en ligne] : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-postal-philatelie/bureaux-maitres-poste/Pages/item.aspx?IdNumber=10007&>

2.9 Le canton de Hereford, en 1863. La carte illustre notamment l'occupation et le développement du territoire avec les noms des propriétaires des lots ainsi que les réseaux routier et hydrographique.  
Source : O.W. GRAY (arpenteur). *Map of the district of St. Francis, Canada East* (détail). 1863.  
© Bibliothèque et Archives Canada (BAC) [en ligne]

2.10 Superficie occupée par la République de l'Indian Stream, de 1832 à 1836. Source : « Republic of Indian Stream ». *Wikipedia*. 2017 [en ligne]





## La République de l'Indian Stream et la fixation définitive de la frontière entre le Canada et les États-Unis

Au lendemain de la guerre d'Indépendance en 1783, la frontière entre le Canada et les États-Unis est fixée par le traité de Paris. Cette frontière apparaît sur une seule et unique carte, qui disparaît de façon bien mystérieuse. À défaut d'avoir sous les yeux le trait rouge qui délimite clairement les deux pays, les autorités canadiennes et américaines doivent se rabattre sur le seul texte écrit, par ailleurs assez vague et confus, qui décrit le tracé de la frontière.

Si le Canada établit la limite sur la rivière Connecticut, les États-Unis ciblent, selon l'époque, l'Indian Stream ou la Middle Branch. Ce litige frontalier concerne directement la limite est du canton de Hereford, qui fluctue selon les points de vue canadien ou américain. En 1831, l'arbitrage est soumis à Guillaume 1<sup>er</sup>, roi des Pays-Bas. Il tranche en faveur du Canada, mais les États-Unis rejettent cette décision.

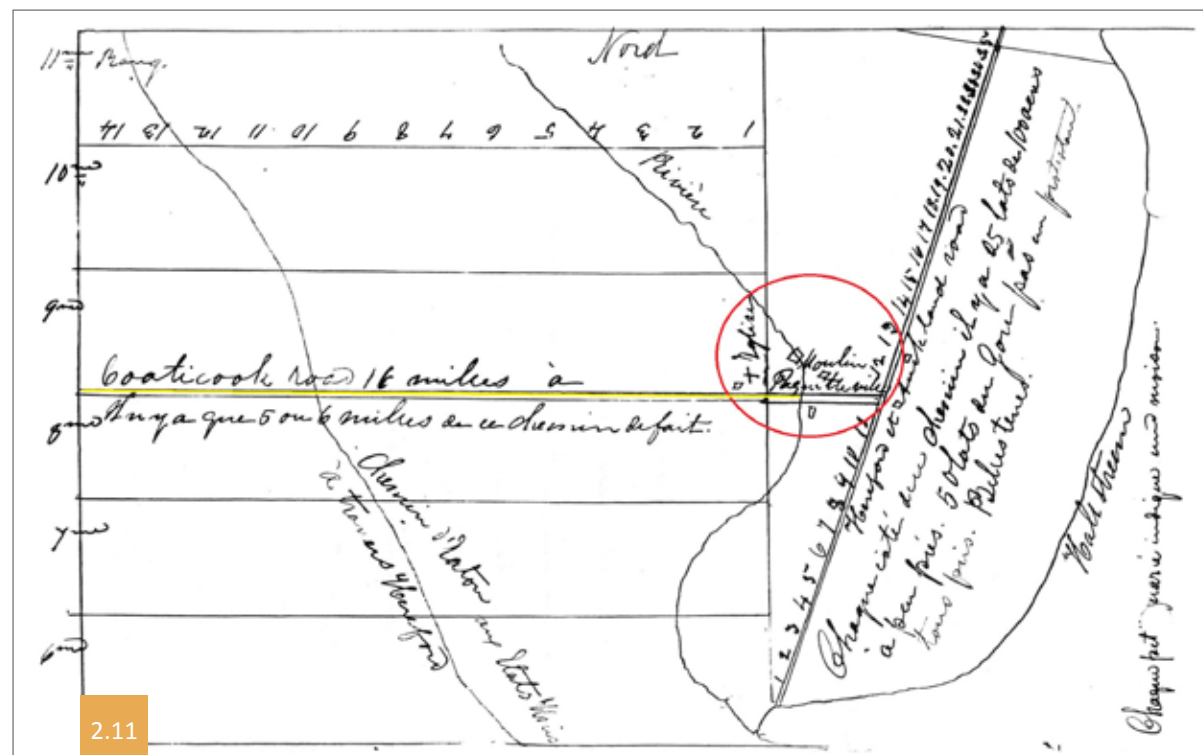
Le 9 juillet 1832, afin de défendre leurs intérêts dans cette situation très particulière, 59 colons de cette petite colonie adoptent la constitution de la République de l'Indian Stream pour gérer et administrer leur territoire. En 1835, la République qui connaît une période de prospérité est composée de 414 habitants répartis dans 69 familles. Cependant, la paix de ces quelques années ne dure pas. La convoitise, tant des Britanniques

que des Américains, entraîne plusieurs actes de violence de part et d'autre. La vague d'arrestations et d'emprisonnements rend à nouveau la situation insoutenable. Des demandes répétées de protection au gouvernement du Bas-Canada demeurent sans réponse et les habitants perdent courage. Plusieurs quittent cette région devenue inhospitalière et les autres, pour éviter une effusion de sang, se rangent du côté du New-Hampshire (É.-U.)<sup>1</sup>.

La limite de la frontière canado-américaine est enfin fixée sur la rivière Hall par le traité Ashburton-Webster en 1842. L'autorité du New Hampshire (É.-U.) est ainsi établie sur le territoire de l'Indian Stream. La partie du canton de Drayton située à l'ouest de la rivière Hall se trouve dès lors circonscrite dans les limites du canton de Hereford.

En 2015, la République de l'Indian Stream (1783-1842) a simultanément été identifiée événement historique par les municipalités de Saint-Venant-de-Paquette, Saint-Herménégilde et East Hereford en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

1. Diane LAUZON RIOUX. « East-Hereford. Histoire 1800-1926 ». *Le Courant*. Société d'histoire de Coaticook, n° 16, automne 2014 [en ligne] : [http://societehistoirecoaticook.ca/fr/le\\_courant/articles/east\\_hereford](http://societehistoirecoaticook.ca/fr/le_courant/articles/east_hereford)



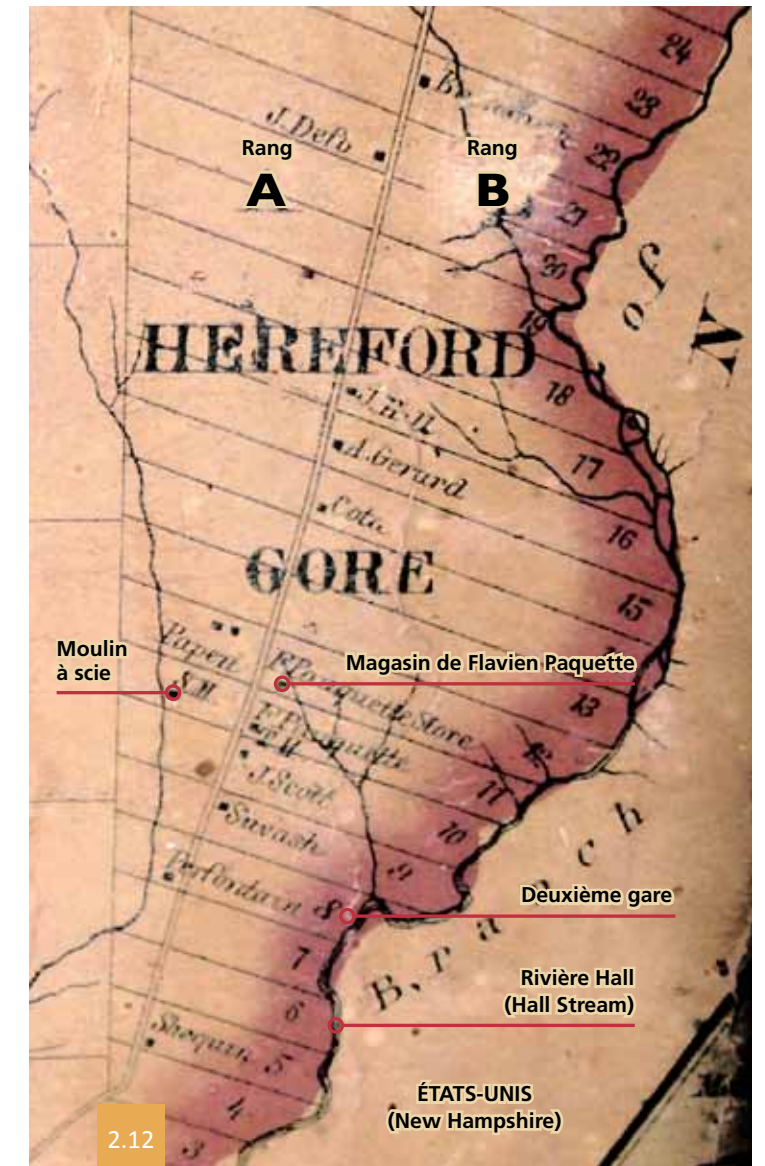
## Arrivée des Canadiens français dans le canton de Hereford

C'est principalement sur la partie du territoire de l'ancien canton de Drayton désignée comme « le gore de Hereford » que s'installera la population canadienne-française à l'origine de la fondation de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette (carte 2.12). Le terme « gore » désigne un espace resté libre entre deux cantons, espace qui finit habituellement par être rattaché à l'un ou l'autre des cantons.

Dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le manque de terres dans les territoires du Québec colonisés par les Canadiens français et l'exil de ceux-ci vers les villes industrielles des États-Unis pour obtenir des emplois dans les manufactures créent d'importantes migrations de population à travers la province. C'est pour contrer l'exode vers les États-Unis que certains considèrent la colonisation de terres inoccupées sur le territoire québécois, comme dans le canton de Hereford. C'est le cas du curé Jean-Baptiste Champeaux de la paroisse de Saint-Michel-de-Napierville. Champeaux connaît bien le territoire des Cantons-de-l'Est pour avoir exercé son ministère à Stanstead de 1849 à 1851. Il invite son demi-frère Flavien Paquette, qui avait occupé un poste dans un magasin général de Stanstead, à se joindre à lui dans sa campagne de colonisation. Les deux hommes convainquent plusieurs familles de leur région natale, près de Belœil, de les suivre dans leur projet de peuplement du canton de Hereford.

La famille Paquette et le curé Champeaux consolident très tôt leur pouvoir dans la région en achetant, dès 1861, des lots dans les rangs A et B. Ces rangs s'ajoutent à ceux qui sont déjà numérotés dans le gore de Hereford, où se développera le village de Paquetteville quelques années plus tard. Eusèbe Durocher, curé de Belœil, cousin des Paquette et de Champeaux, met la main sur le lot 1 du rang 9 du canton de Hereford avec l'intention d'y faire construire une chapelle. Au final, aucune chapelle ne sera bâtie à cet endroit, mais une croix y est plantée en 1955.

2.11 Plan à main levée dressé par le curé Jean-Baptiste Champeaux. Le moulin est encerclé en rouge. La route qui deviendra le chemin du 9<sup>e</sup> Rang est soulignée en jaune. Source : © Centre d'archives M<sup>gr</sup>-Antoine-Racine de Sherbrooke. Lettre de J. B. Champeaux à M<sup>gr</sup> l'Évêque de Sherbrooke. Cote FP2/6.7.1.1, vers 1862.



2.12 Le gore du canton de Hereford, en 1863. Source : O.W. GRAY (arpenteur). *Map of the district of St. Francis, Canada East* (détail). 1863. © Société d'histoire de Sherbrooke, n° 1 203, cote I-1203



## Un village s'implante rapidement

Dès 1861, conformément aux aspirations de Paquette et de Champeaux, une cinquantaine d'habitants de la région belœilloise répondent à l'appel et colonisent ce secteur inhabité sis au cœur des Appalaches. Des maisons sont érigées (*figure 2.14*) et une mission catholique est fondée l'année suivante. Cette dernière est patronnée par saint Venant, qui rappelle un certain Venantius, martyrisé à l'âge de 15 ans, torturé et décapité à Camerino, en Italie, en l'an 250. Une première chapelle est bâtie vers 1862 sur le site de l'église actuelle. Le premier curé résident, Louis-Salomon Lambert, également natif de Belœil, occupe ce poste jusqu'en 1873.

En 1862, Flavien Paquette fait construire un magasin général (*figure 2.15*) où se trouve aujourd'hui la Maison de l'arbre. Le commerce abrite le bureau de poste, qui porte le nom de son propriétaire : Paquette. Ce dernier, que l'on imagine bien maîtriser l'anglais, devient le premier conseiller francophone de la municipalité du canton de Hereford, en plus d'occuper le poste de maire à plusieurs reprises à compter de 1864. Il est également propriétaire d'un moulin à scie (*figure 2.16*) bâti en 1861 grâce au financement de l'abbé Champeaux. Le moulin est actionné par le ruisseau Flavien-Paquette et sera plus tard converti à la vapeur.



2.13 Vue aérienne de Saint-Venant-de-Paquette, 1978.  
Source : © Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Fonds ministère de la Culture et des Communications. Série Inventaire des biens culturels (IBC), cote E6S8SS2D78.3361P27(35)

2.14 Exemple de maisons primitives construites par les pionniers de Saint-Venant. Il s'agit ici de la maison de Gédéon Chicoine.  
Source : Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. 2003, p. 9.



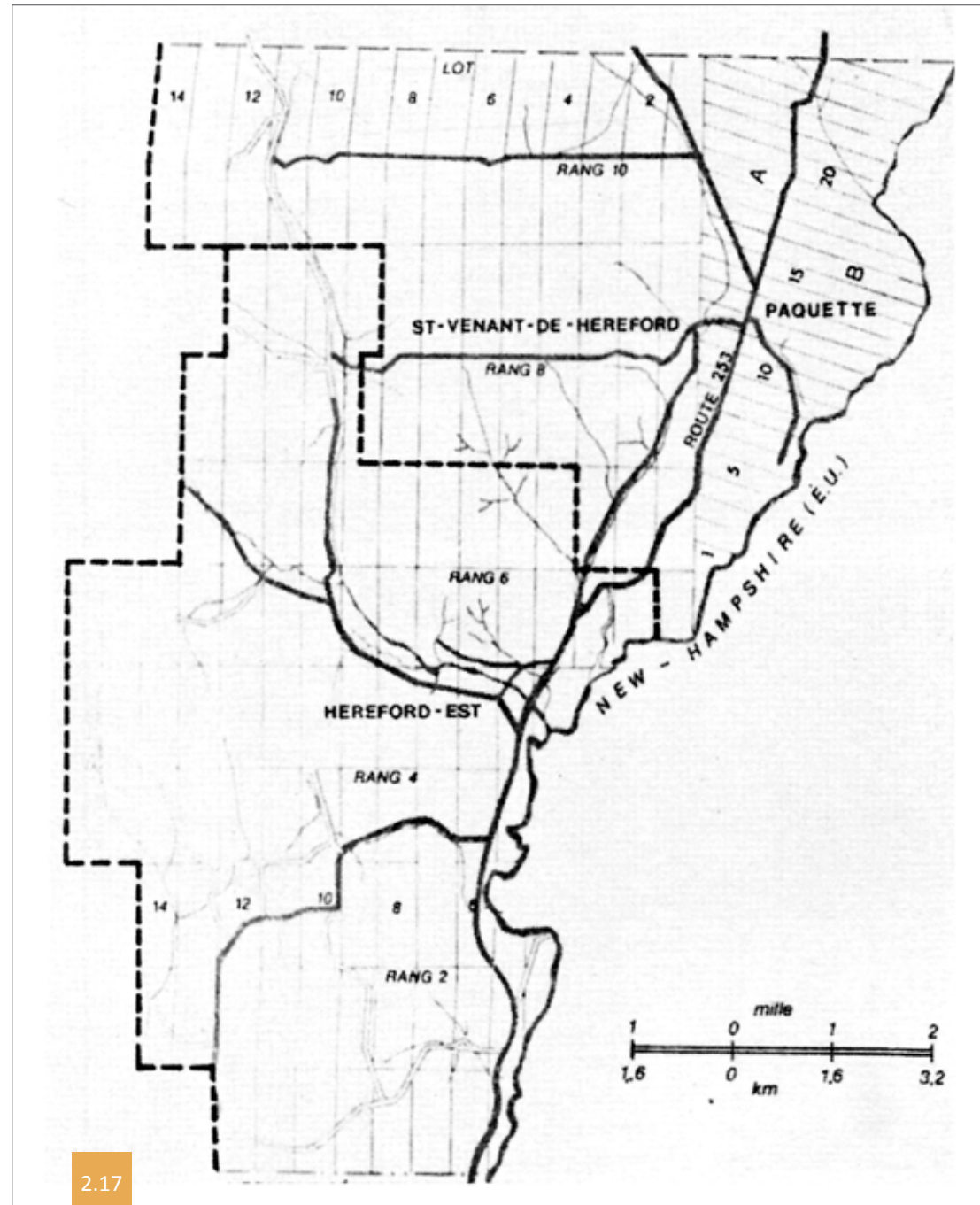
2.15 Magasin général de Flavien Paquette.  
Source : Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. 2003, p. 70.



2.16 Moulin à scie de Paquetteville.  
Source : Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. 2003, p. 70.







2.17

**2.17** Cette carte illustre la séparation entre les municipalités de la Paroisse de Saint-Venant-de-Hereford et d'East Hereford, survenue en 1917, et permet de bien voir les rangs, les lots et tous les secteurs du canton de Hereford.  
Source : Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. 2003, p. 53.



2.18

La petite communauté est dotée, dès son arrivée, de divers établissements (magasin général, boutique de forge, meunerie, boulangerie, cordonnerie, beurrerie). Le secteur, connu pour la première fois sous le nom de Paquetteville en 1866, est rapidement relié à deux axes routiers d'importance. Le tracé, qui correspond aujourd'hui à la route 253, se trouve sur la carte de 1863 réalisée par Putnam et Gray (voir carte 2.9). Il traverse le gore de Hereford et passe notamment tout près du magasin (figure 2.15) et de la maison de Flavien Paquette. On projette également de relier le village à Coaticook par le 9<sup>e</sup> Rang; les travaux de défrichement exécutés par les habitants commencent vers 1862<sup>2</sup> (voir carte 2.11). Cette route part du moulin, là où l'activité est la plus intense. C'est plus tard, à une date indéterminée, que le chemin du village s'y connectera, grâce à la construction d'un pont au-dessus du ruisseau Flavien-Paquette.

Ainsi, le village de Paquetteville voit le jour en cinq ans seulement, ce qui constitue un développement phénoménal dans une contrée si isolée.

2. Lettre de J.-B. Champeaux à M<sup>gr</sup> l'Évêque de Sherbrooke, vers 1862.  
Source : Centre d'archives M<sup>gr</sup>-Antoine-Racine, Sherbrooke, cote FP2/6.7.1./



2.19

**2.18** Vue à l'approche du noyau villageois de Saint-Venant, en 1945. Source : Roland FOURNIER. *Le village de Saint-Venant-de-Hereford*. 1945. © Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Fonds ministère de la Culture et des Communications, cote E6,S7,SS1,P27084 [en ligne]

**2.19** Maison de Paquetteville en 1885, aujourd'hui située au 778, route 253.  
Source : Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. 2003, p. 181.



## Le développement des institutions

En 1869, le curé Lambert fait ériger un presbytère au sud de la chapelle. Rapidement, la croissance de la population de Paquetteville commande l'agrandissement de la chapelle de mission, d'autant plus que la paroisse de Saint-Venant est officiellement créée en 1872. Le chantier de la nouvelle église débute en 1875. Les paroissiens en assurent la construction. Ils dressent la charpente, charroient les billots et scient les planches. Tout ce travail s'effectue grâce à des corvées. L'extérieur de l'église est terminé en 1877 lorsqu'un clocher est érigé au-dessus de l'entrée (figure 2.20).

Après l'inauguration de la nouvelle église, un couvent est bâti à proximité de celle-ci (figure 2.22). La direction de cet établissement d'enseignement est confiée aux sœurs de Sainte-Anne de Lachine. L'édification d'un couvent est alors un événement majeur pour une petite communauté rurale du Québec. Paquetteville est la troisième localité des Cantons-de-l'Est, après Sherbrooke et Coaticook, à accueillir un couvent de religieuses. Bien que les sœurs de Sainte-Anne de Lachine accomplissent un travail qui satisfait toute la communauté de Saint-Venant, l'isolement et les difficultés financières précipitent leur départ en 1884. Les sœurs de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge de Nicolet prennent leur relève jusqu'en 1964. Reconnu monument historique en 1988, le couvent est détruit par un incendie le 7 avril 1995 (figure 2.23). Dix ans après le funeste événement, la reconnaissance attribuée antérieurement à l'immeuble patrimonial est résiliée en 2005<sup>3</sup>.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'église subit des améliorations notables. En 1888, un jubé est ajouté à l'intérieur du lieu de culte, puis, en 1890, une sacristie est greffée à l'arrière de l'édifice. En 1897, la finition intérieure est entamée d'après les plans de l'architecte Jean-Baptiste Verret. Ce décor exceptionnel est réalisé avec sept essences de bois locales et finement exécuté par des artisans de la localité (figure 2.21). Comparativement au décor en bois habituellement peint des églises catholiques de l'époque, celui de Saint-Venant se compose de lattes de bois traitées à l'huile de lin bouillie. Cette technique met en valeur la texture naturelle du matériau, ce qui contribue à donner un caractère particulier à l'église de Saint-Venant.



2.20



2.21

### L'architecte Jean-Baptiste Verret (1867-1902)

Né le 5 juillet 1867 à L'Ancienne-Lorette, Jean-Baptiste Verret étudie au Séminaire de Québec, puis apprend le métier d'architecte auprès de François-Xavier Berlinguet. Vers 1893, Verret s'installe à Sherbrooke et devient le premier architecte résident de la ville. Il conçoit plusieurs églises du diocèse de Sherbrooke, dont celles des paroisses de Saint-Philippe à Windsor (1892-1894), de Saint-Patrice à Magog (1893-1894), de Saint-Louis-de-France à East Angus (1894), de Saint-Adolphe à Dudswell (1897-1899), de Saint-Herménégilde (1897-1899), de La Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste à Chartierville (1898-1899), de Sainte-Cécile à Sainte-Cécile-de-Whitton (1898-1901), de Saint-Charles-Borromée à Beaulac-Garthby (1899), des Saints-Anges à Ham-Nord (1899-1900) et de Saint-Hippolyte à Wotton (1902-1903). En plus du décor intérieur de l'église de Saint-Venant (1897), Jean-Baptiste Verret conçoit la sacristie et le décor intérieur de l'église de Sainte-Edwidge (1893-1894), le soubassement de l'église Sainte-Agnès à Lac-Mégantic (1899-1901) ainsi que le chœur et la sacristie de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski (1902-1903). L'architecte est aussi chargé de la reconstruction du corps principal du séminaire de Sherbrooke (1899), de l'édification du couvent des sœurs de la congrégation de Notre-Dame à Sherbrooke et de l'érection de l'archevêché de Rimouski (1899-1901). Il décède à Sherbrooke le 24 décembre 1902 à l'âge de 35 ans seulement. Bien qu'il n'ait pratiqué qu'une dizaine d'années, son œuvre demeure majeure pour le diocèse de Sherbrooke.



2.22



2.23

2.20 Écurie, presbytère et église de Saint-Venant. Source : © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003. Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Site du patrimoine de l'église de Saint-Venant-de-Paquette ». *Répertoire du patrimoine du Québec*. 2017 [en ligne]

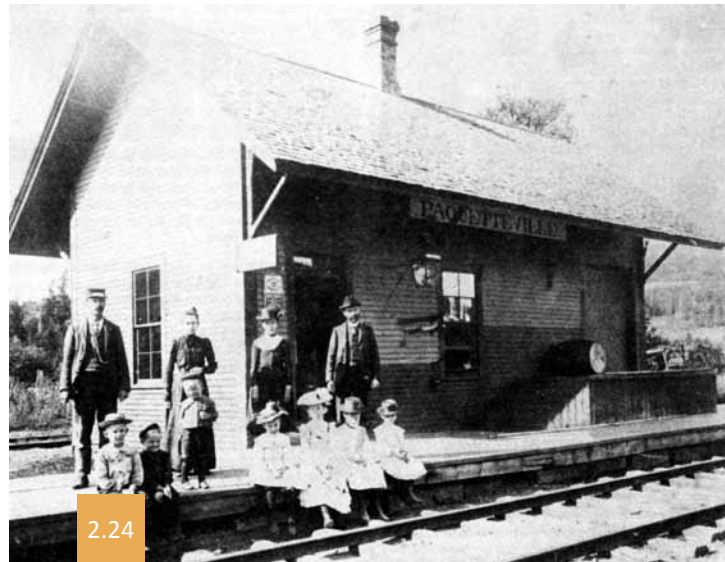
2.21 Intérieur de l'église catholique de Saint-Venant. Source : © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003. Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Église de Saint-Venant-de-Paquette ». *Répertoire du patrimoine du Québec*. 2017 [en ligne]

2.22 Couvent de Saint-Venant vers 1930. Source : Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant 1862-1987*. 2003, p. 67.

2.23 Ruines du couvent de Saint-Venant en 2004. Le bâtiment a été détruit par un incendie le 7 avril 1995. Source : © Pierre Lahoud, 2004. Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Couvent de Saint-Venant-de-Hereford ». *Répertoire du patrimoine du Québec*. 2017 [en ligne]

3. Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Couvent de Saint-Venant-de-Hereford ». *Répertoire du patrimoine du Québec*. 2017 [en ligne] : [http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?met\\_hode=consulter&id=92974&type=bien#.WZGzOF5vSM8](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?met_hode=consulter&id=92974&type=bien#.WZGzOF5vSM8)





2.24

## Le chemin de fer

Saint-Venant possède une économie agroforestière. Le développement de la région est notamment dynamisé par une compagnie américaine, la Connecticut River Lumber Company. Celle-ci appartient à la famille Van Dyke, originaire du Vermont, qui possède des terres à bois dans tout le canton. Avec l'arrivée du chemin de fer Hereford Railway, aménagé de 1887 à 1889 et dont le tracé longe la rivière Hall (Hall Stream), les agriculteurs et les marchands de bois peuvent écouler leurs produits<sup>4</sup>. Le train contribue aussi à stimuler l'industrie forestière en permettant d'acheminer plus facilement la matière première vers des marchés extérieurs. Cette ligne de train part de Portland dans le Maine (É.-U.), passe par East Hereford et se termine à Lime Ridge (Dudswell Junction). En 1890, le réseau ferroviaire Hereford Railway est loué au Maine Central Railway Company pour une période de 99 ans. L'entreprise met fin à ses activités en 1925.

Située sur ce parcours, la gare de Paquetville se dresse près de la frontière du New Hampshire (É.-U.). Elle est inaugurée en 1889, mais est la proie des flammes en 1894. Elle est alors relocalisée sur le lot 8 du rang B, donc toujours à l'extérieur du village (figure 2.24).

4. Le premier conseil d'administration du Hereford Railway, constitué par charte le 23 juin 1887, comptait au nombre de ses administrateurs William Sawyer, commerçant du canton d'Eaton, John McIntosh, commerçant du canton de Compton, Cyrus A. Bailey et Rufus H. Pope, fermiers du canton d'Eaton, Alden Learned, aubergiste du canton d'Eaton et F. Paquette, commerçant du canton d'Hereford. Ce groupe d'investisseurs est complété par George Vanduyke, un promoteur forestier du New-Hampshire (É.-U.). Source : J. Derek BOOTH. « The Hereford Railway ». *Railways of Southern Quebec*. Toronto, Railfaire Enterprises Limited, vol. 2, 1985, p. 106-107.

## Saint-Venant au 20<sup>e</sup> siècle

C'est au tout début du 20<sup>e</sup> siècle que Paquetville atteint l'apogée de son développement. Avec sa magnifique église et son couvent réputé, le village est au cœur de la grande paroisse catholique de Saint-Venant, dont le territoire englobe la majeure partie du canton de Hereford.

Alors que la population anglophone ne cesse de diminuer à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle dans le canton de Hereford, la courbe de la population de langue française suit une pente ascendante. Au cours de la période de 1871 à 1901, Paquetville connaît une croissance et une vitalité inégalées. La communauté y est particulièrement active et impliquée. La première caisse populaire Desjardins en milieu rural y est ouverte en 1907. Au cours de la même année, la paroisse de Saint-Venant est divisée pour créer la paroisse catholique de Saint-Henri à East Hereford. La municipalité de paroisse de Saint-Venant-de-Hereford est officiellement fondée en 1917 à la suite du détachement de la municipalité du canton de Hereford.

La fermeture de la gare de Paquetville en 1925 annonce toutefois une phase de déclin, qui succède à cette ère de prospérité et de dynamisme. Le chemin de fer est ensuite désaffecté, notamment en raison du développement et de l'amélioration du réseau routier. En 1954, les écoles de rang sont fermées et l'enseignement est centralisé au village avec la construction de l'école Notre-Dame-de-la-Confiance, qui comprend quatre classes. Au cours des années 1960 et 1970, la population diminue, ce qui entraîne la fermeture de divers commerces et de plusieurs établissements comme le couvent, l'école, le bureau de poste et la caisse populaire. La diminution de la pratique religieuse mène au regroupement des paroisses catholiques de Saint-Venant et de Saint-Malo. Le curé quitte la paroisse et le presbytère est vendu en 1970. Au début de la décennie suivante, plusieurs fermiers abandonnent l'agriculture, car la mécanisation exige trop d'investissements pour la rentabilité rencontrée.

En 1985, un musée est créé par la fabrique pour animer l'église à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse, célébré en 1987. En 1993, la municipalité de paroisse de Saint-Venant-de-Hereford devient la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette. En 1998, l'organisme Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette voit le jour (voir encadré) et prend en charge, en 2000, le Musée-église et les terrains de la fabrique. En 2004, le noyau religieux formé de l'église, de l'ancien presbytère et son écurie, ainsi que du cimetière est cité site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel par la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette. Ces différentes initiatives ainsi que l'aménagement du Sentier poétique contribuent à faire de Saint-Venant une destination touristique incontournable dans les Cantons-de-l'Est.

## Les Amis du patrimoine

« [...] Après avoir dignement fêté le 125<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Saint-Venant en 1987, ils entreprirent de grands travaux à leur église patrimoniale (1877), qui avait de grands besoins d'entretien. À l'initiative de l'ex-comité du 125<sup>e</sup> et grâce à l'implication de l'auteur-compositeur-interprète Richard Séguin et de quelques-uns de ses complices du domaine du spectacle, divers événements culturels furent présentés à l'église. Quelques centaines de milliers de dollars plus tard, l'église avait repris son allure d'antan (réparation de l'orgue, solage réparé, peinture extérieure refaite à neuf comme l'électricité à l'intérieur, réparation et peinture du toit et du clocher, etc.).

Pourquoi s'arrêter là... À compter du milieu des années 1990, Richard Séguin se mit à rêver de poèmes au vent et amena peu à peu la communauté à rêver avec lui. L'idée du « Sentier poétique » était née. En 1998, un premier site du sentier voyait le jour. Le nouveau concept de mise en valeur de la forêt habitée enfanta l'année suivante la création de la « Maison de l'arbre ». L'incorporation comme organisme à but non lucratif devenait nécessaire, Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette (APSVP), qui opéraient depuis 1995, ont obtenu leurs lettres patentes le 30 octobre 1998. L'archevêché de Sherbrooke ayant décidé que la paroisse

serait dissoute le 31 décembre 1999, les dirigeants des APSVP décidèrent d'acquérir l'église et son terrain, y compris le vieux cimetière et le terrain du sanctuaire de l'Assomption d'une superficie d'une dizaine d'acres, de la fabrique le 13 mars 2000. Et dire que le millénaire ne fait que commencer...

L'idée du Sentier poétique est née de la volonté d'offrir à la population locale et aux touristes de la région et d'ailleurs un lieu de repos, un lieu de silence intégré à la nature même du paysage et disposé de façon à pouvoir offrir sur plaque la lecture des plus belles poésies des Cantons-de-l'Est et du Québec et une brève présentation de chacun des poètes. L'aménagement de ce sentier se réalise en associant le poème à un arbre, à une plante, à une fleur qui accompagne la sensibilité et la présence du poème. Un premier contact avec la poésie du Québec ne fera que provoquer un intérêt grandissant pour la découverte de la musique du poème.

Autour du Sentier poétique, différentes activités sont offertes : Maison de l'arbre, Musée-église de Saint-Venant, piste cyclable, etc. Voilà le défi : offrir un lieu où l'aménagement d'un sentier met en valeur les richesses de la nature tout en y intégrant ces « objets précieux que sont les poèmes ». »

Source : Les Amis du patrimoine. *Saint-Venant-de-Paquette* « Historique ». 2012 [en ligne] : [http://www.amisdupatrimoine.qc.ca/fr/a\\_propos/historique.php](http://www.amisdupatrimoine.qc.ca/fr/a_propos/historique.php)



2.25

2.24 Deuxième gare de Paquetville, vers 1902.  
Source : J. Derek BOOTH, « The Hereford Railway ». *Railways of Southern Quebec*. Toronto, Railfaire Enterprises Limited, vol. 2, 1985, p. 121.

2.25 Le presbytère et l'église de Saint-Venant. À l'avant-plan, personnages sculptés par l'artiste Roger Nadeau.  
Source : « Saint-Venant-de-Paquette ». *Mapio.net*. s.d. [en ligne]



## MILIEU NATUREL

### Hydrographie

Le principal élément hydrographique du noyau villageois de Saint-Venant est le ruisseau Flavien-Paquette qui coule en contrebas et qui constitue la limite ouest du périmètre urbain (*carte 2.26*). Ce cours d'eau à faible débit, qui est alimenté par quelques ruisseaux et fossés agricoles, présente des méandres dans les champs agricoles qu'il draine. Le ruisseau Flavien-Paquette coule vers le sud et se jette près du village de East Hereford, à environ 6 km en aval dans la rivière Hall (Hall Stream), qui est un affluent de la rivière Connecticut.

La présence du ruisseau Flavien-Paquette est plutôt discrète dans le paysage. Depuis le pont qui permet au chemin du Village de franchir le cours d'eau, le ruisseau est peu perceptible et est envahi par la végétation (*figure 2.27*). Malgré son faible débit, le ruisseau activait autrefois le moulin à scie implanté au village à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (*voir figure 2.16*).



2.26 Principaux éléments du milieu naturel du noyau villageois de Saint-Venant. Carte schématique : Guy Mongrain. Source : © MRC de Coaticook, 2015

2.27 Le ruisseau Flavien-Paquette vu à partir du pont du chemin du Village.



## Topographie

Le noyau villageois de Saint-Venant est situé dans l'ensemble physiographique du haut plateau appalachien, dans l'unité de paysage des basses collines du mont Hereford<sup>5</sup>. Du point de vue des caractères biophysiques, cette unité de paysage comporte quelques moyennes et hautes collines, des fonds de vallée, des rivières en méandres, de nombreux ruisseaux ainsi que des lacs. Le noyau villageois de Saint-Venant est localisé sur une colline au milieu d'un paysage vallonné. Le village est ainsi bien visible de plusieurs points de vue et est entouré de dénivelés bien sentis.

Le cœur du village est implanté sur un plateau. Le relief relativement plat de l'endroit n'est sûrement pas étranger au choix de ce site par les premiers arrivants pour y ériger l'église et les principaux bâtiments du village, alors que les alentours accusent des pentes importantes (*figures 2.28 et 2.29*). Passé l'église, le chemin du Village descend de façon importante vers l'ouest avant de franchir le ruisseau Flavien-Paquette. À l'est, le chemin de la Station et le Sentier poétique prennent d'assaut les collines. La route 253 descend vers le noyau villageois, autant depuis le nord que depuis le sud. Le chemin du Gore s'élève quant à lui de façon importante, offrant de belles vues en plongée vers le noyau villageois (*figure 2.30*).

5. Chantal PRUD'HOMME. *Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Coaticook*. 2009, p. 14.



2.28

**2.28** Vue aérienne du noyau villageois de Saint-Venant, qui est implanté sur une colline.  
Source : © Pierre Lahoud, 2015





2.29



2.30

2.29 Le village est implanté sur un plateau au milieu d'une colline.

2.30 Vue en plongée du noyau villageois de Saint-Venant à partir du chemin Gore.

## Végétation

Le noyau villageois de Saint-Venant est entouré de zones dégagées et de zones boisées, ce qui permet une diversité de champs visuels parfois ouverts, parfois plus refermés. Les zones dégagées correspondent aux champs agricoles cultivés (foin, maïs, etc.) et aux plantations de sapins de Noël, où le couvert végétal demeure relativement bas, laissant le paysage ouvert (figures 2.33 et 2.34). Ailleurs, les zones forestières naturelles (mélange de conifères et de feuillus) ou les plantations d'épinettes referment les paysages.

À l'intérieur même du noyau villageois de Saint-Venant, on retrouve, en plus de quelques champs cultivés et des plantations de sapins de Noël, quelques bosquets d'arbres sur les terrains privés et le long des chemins (figure 2.35) et des zones boisées dans la pente qui longe le ruisseau Flavien-Paquette (figure 2.36) ainsi que dans le secteur du Sentier poétique. En raison de la croissance des arbres, le paysage agroforestier se referme de plus en plus. Ce phénomène est perceptible depuis plusieurs décennies, alors que des zones autrefois cultivées sont de nos jours laissées en friche ou reboisées. Une comparaison entre une orthophotographie de 1945 et une de 2013 montre en effet que le couvert végétal a progressé à l'intérieur et autour du noyau villageois de Saint-Venant (figures 2.31 et 2.32).



2.31

2.31 Photographie aérienne du noyau villageois de Saint-Venant, prise en 1945.  
Source : © Québec. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1945



2.32

2.32 Orthophotographie du noyau villageois de Saint-Venant, prise en 2013.  
Source : © Table des MRC de l'Estrie, 2013





2.33



2.35



2.34



2.36

2.33 Champ de maïs au sud du noyau villageois.

2.34 Plantation de sapins de Noël à proximité du noyau villageois de Saint-Venant.

2.35 Alignement d'arbres le long de la route 253, à l'entrée du noyau villageois.

2.36 Vue de l'ouest, le noyau villageois semble complètement boisé en raison du couvert végétal mature qui borde la pente est du ruisseau Flavien-Paquette.



## UTILISATION DU SOL

### Type de tissus

Bien que la superficie du hameau soit relativement petite, trois types de tissus caractérisent le secteur d'étude (carte 2.37) :

#### Tissu de type villageois

Les maisons situées le long des chemins du Village et Saint-Joseph constituent un parfait exemple d'un tissu de type villageois, avec un parcellaire régulier et des bâtiments alignés et relativement rapprochés tant du chemin que les unes des autres. Bien que ces maisons soient peu nombreuses et que quelques parcelles ne sont pas construites, il s'en dégage une certaine uniformité. (figure 2.38).

#### Tissu de type institutionnel

De par leur fonction particulière et leur monumentalité, le Musée-église, l'édifice municipal, l'ancien presbytère et les deux cimetières, ainsi que leur terrains respectifs (y compris celui de l'ancien couvent disparu), forment un tissu de type institutionnel. Même si certaines parcelles n'excèdent pas celles des résidences du village (ex.: parcelle de l'ancien presbytère), ces terrains dégagés et contigus donnent l'impression qu'il s'agit de grands lots (figure 2.39).

#### Tissu de type rural/agricole

Ce type de tissu est présent aux extrémités du noyau villageois, soit à l'est de la route 253 où l'on retrouve quelques anciennes fermes et des zones agro-forestières, ainsi qu'en bordure du ruisseau Flavien-Paquette. Il s'agit pour la plupart de grandes parcelles en partie boisées. Peu de bâtiments sont implantés sur ces parcelles et lorsque c'est le cas, ils sont généralement plus éloignés de la voie publique et distancés les uns des autres. Dès que l'on sort du noyau villageois, les implantations de type rural/agricole dominent le paysage environnant (figure 2.40).



2.37 Plan du noyau villageois de Saint-Venant illustrant les différents types de tissus, les principaux parcours ainsi que le parcellaire. Carte schématique : Guy Mongrain. Source : © MRC de Coaticook, 2015

2.38 Tissu de type villageois sur le chemin du Village.

2.39 Tissu de type institutionnel, avec l'ancien presbytère et le Musée-église de Saint-Venant.

2.40 Tissu de type rural/agricole sur la route 253.



2.38



2.39



2.40



## Parcours

Le noyau villageois de Saint-Venant comprend plusieurs parcours de natures différentes. Même si son tracé a pu être légèrement modifié avec le temps, l'axe de la route 253 est un parcours fondateur (parcours-mère) qui a permis de coloniser le territoire (figure 2.41). Quelques fermes sont implantées le long de cet important parcours. Le chemin du Village est également considéré comme un parcours-mère (figure 2.42). En continuité avec le chemin du 9<sup>e</sup> Rang qui permet de rejoindre la ville de Coaticook, le chemin du Village accueille la majorité des bâtiments du noyau villageois, dont le Musée-église.

Les parcours d'implantation se greffent habituellement aux parcours-mères afin de permettre de nouvelles constructions. C'est le cas du chemin Saint-Joseph (figure 2.43) et du chemin du Cimetière (figure 2.44). Ce dernier relie l'église et le deuxième cimetière. Bien que ces deux voies ne comprennent chacune qu'une seule adresse (6, chemin Saint-Joseph et l'ancien presbytère sis au 9, chemin du Village) et que le chemin Saint-Joseph a l'allure d'un chemin privé avec son emprise gazonnée, toutes deux possèdent les caractéristiques d'un parcours d'implantation et offrent la possibilité d'accueillir de nouvelles constructions.

Le chemin de la Station possède les caractéristiques d'un parcours de raccordement (figure 2.45). En effet, il a été tracé afin de rejoindre deux pôles importants : le noyau villageois et la gare de chemin de fer. Mis à part les quelques maisons situées à l'intersection de la route 253, le chemin de la Station comprend peu de bâtiments construits sur son parcours, car il n'était pas destiné à l'origine à recevoir des implantations.

Enfin, le noyau villageois de Saint-Venant comporte un important parcours pédestre en celui du Sentier poétique (figure 2.46). Aménagé à flanc de colline dans un secteur boisé, ce sentier se greffe au chemin du Village et à la route 253. Son aménagement est récent mais attire bon nombre de visiteurs.

- 2.41 La route 253, parcours-mère nord-sud.
- 2.42 Le chemin du Village, parcours-mère est-ouest.
- 2.43 Le chemin Saint-Joseph, parcours d'implantation qui a l'allure d'un chemin privé.
- 2.44 Le chemin du Cimetière, parcours d'implantation.  
Source : © Google Maps [en ligne]
- 2.45 Le chemin de la Station, parcours de raccordement.  
Source : © Google Maps [en ligne]
- 2.46 Le Sentier poétique, parcours pédestre.



2.41



2.44



2.42



2.45



2.43



2.46



## Parcellaire

Le parcellaire du noyau villageois de Saint-Venant est irrégulier (voir carte 2.37). Les limites de parcelle sont plutôt orthogonales, sauf à proximité du ruisseau Flavien-Paquette et de certains chemins au tracé sinueux, soit dans la partie ouest du chemin du Village et sur le chemin de la Station. Ailleurs, les parcelles sont rectangulaires et les lignes de cadastres sont soit perpendiculaires ou parallèles aux deux principales voies publiques, soit la route 253 et le chemin du Village, elles-mêmes se rencontrant à angle droit. La dimension des parcelles est toutefois très variable, si bien qu'il n'est pas possible de déterminer une superficie de parcelle type, tant en largeur qu'en profondeur. De plus, les petites parcelles du tissu villageois côtoient d'immenses parcelles du tissu institutionnel ou rural/agricole, ce qui accentue l'irrégularité du parcellaire.



Sur le territoire même, le parcellaire est assez bien marqué aux yeux du promeneur. En effet, plusieurs parcelles sont délimitées par des clôtures, des rangées d'arbres ou des haies qui suivent les lignes de lot latérales et arrière (figures 2.47 à 2.49). Ces délimitations, quelles qu'elles soient, constituent une caractéristique du lieu qui a pour fonction de structurer l'espace dans le noyau villageois, ce qui le distingue du milieu agro-forestier qui l'entoure.



La limite avant des propriétés est quant à elle moins bien définie. Bien que l'on retrouve quelques clôtures (figure 2.450) ou rangées d'arbres, cette limite entre l'espace privé et l'espace public du chemin est plus diffuse. On retrouve également un fossé qui sépare le chemin du Village du terrain du Musée-église et du premier cimetière (figure 2.51). Ce type d'aménagement est davantage caractéristique d'un tissu rural/agricole que d'un tissu villageois et institutionnel. Bien que son utilité de drainage des sols ne soit pas mise en cause, il est un peu incongru d'apercevoir un tel aménagement en plein cœur de village. Un drainage souterrain combiné à la présence d'une clôture avec des ouvertures pour le passage des piétons seraient plus adéquats à cet emplacement.



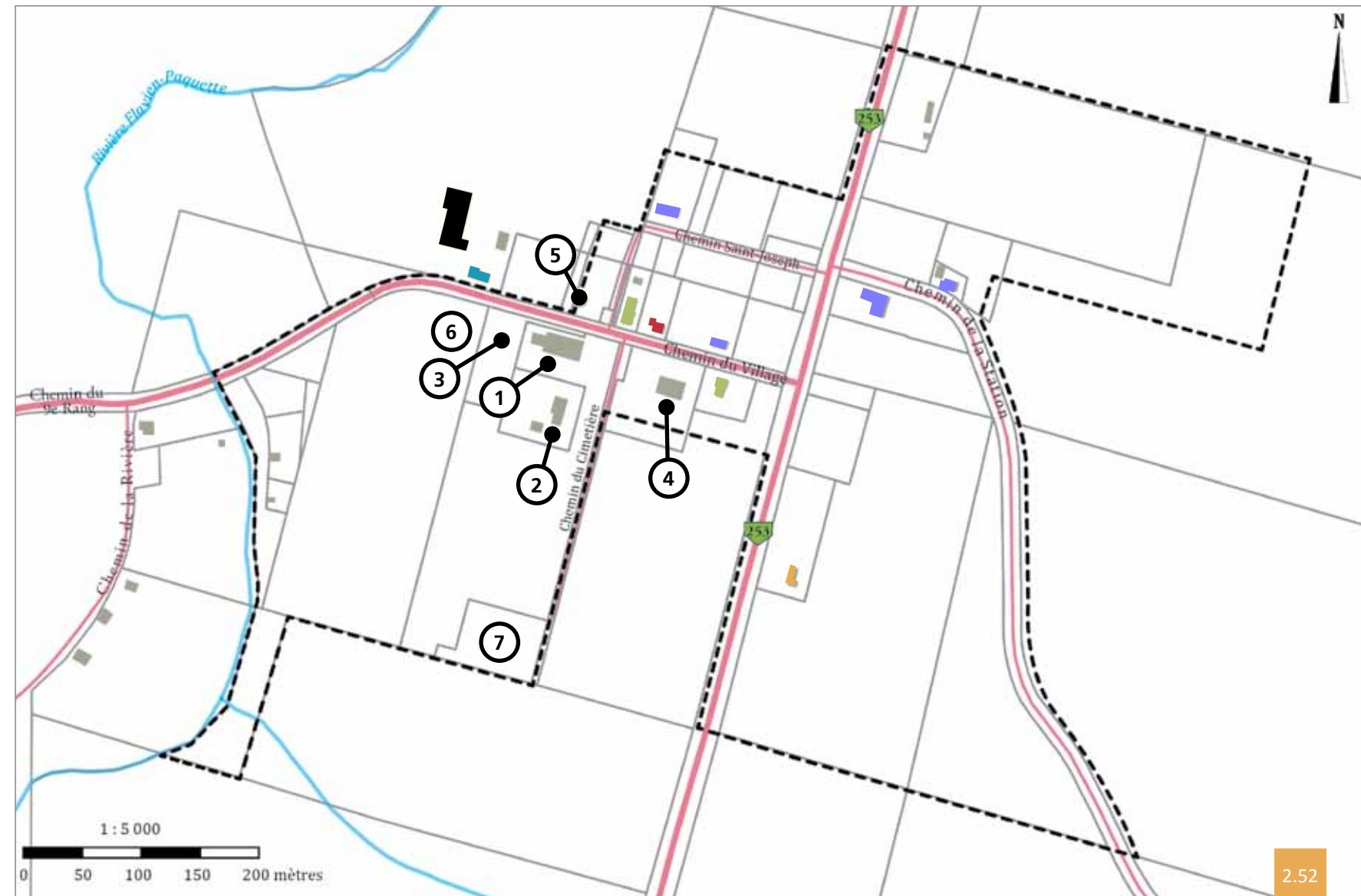
- 2.47 Clôture délimitant une parcelle du tissu villageois d'une parcelle du tissu rural/agricole.
- 2.48 Clôture et arbres délimitant une parcelle du tissu villageois d'une parcelle du tissu institutionnel.
- 2.49 Haie de cèdres délimitant une parcelle du tissu villageois.
- 2.50 Clôture en perche devant une propriété du chemin du Village.
- 2.51 Fossé le long du chemin du Village, près du Musée-église et du premier cimetière.



## BÂTI

## Types architecturaux dominants

Le bâti de base du noyau villageois de Saint-Venant n'est composé que de neuf résidences unifamiliales. Si nous ajoutons quatre maisons ainsi que trois granges-étables situées en périphérie, ce sont quinze bâtiments qui forment ce bâti de base (carte 2.52). Les maisons, dont plusieurs datent des tout débuts du village dans les années 1860 et 1870, sont presque toutes issues du modèle de l'architecture vernaculaire américaine. On retrouve trois cottages vernaculaires américains (modèle de base) (figure 2.53), trois cottages vernaculaires avec mur-pignon en façade (figure 2.54), un cottage vernaculaire avec lucarne-pignon (figure 2.55), quatre cottages vernaculaires avec plan en « L » d'inspiration pittoresque (figure 2.56) ainsi qu'une maison Boomtown (figure 2.57). Les trois granges-étables sont apparentées au modèle à toit brisé (figure 2.58) (voir le Répertoire des bâtiments et sites d'intérêt, en Annexes, p. 2.32).



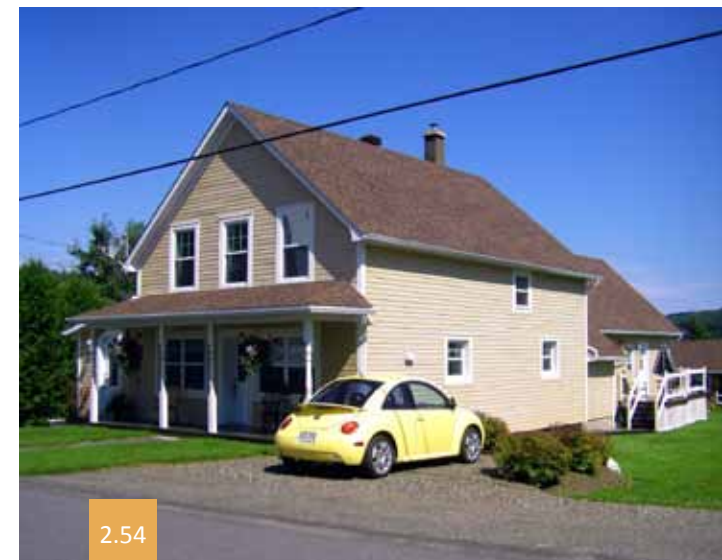
- Bâti spécialisé**
- 1. Musée-église
  - 2. Ancien presbytère
  - 3. Premier cimetière de Saint-Venant
  - 4. Centre municipal
  - 5. Maison de l'arbre
  - 6. Emplacement de l'ancien couvent (aujourd'hui disparu)
  - 7. Deuxième cimetière de Saint-Venant

- Bâti de base**
- Cottage vernaculaire américain
  - Cottage vernaculaire avec plan en « L » d'inspiration pittoresque
  - Cottage vernaculaire avec mur-pignon en façade
  - Cottage vernaculaire avec lucarne-pignon
  - Maison Boomtown
  - Grange-étable

- 2.52** Identification des bâtiments spécialisés et des typologies architecturales.  
Carte schématique : Guy Mongrain.  
Source : © MRC de Coaticook, 2015
- 2.53** Implantée légèrement en retrait du noyau institutionnel, cette résidence s'apparente au cottage vernaculaire américain. (778, route 253)
- 2.54** Cette résidence reprend le modèle du cottage vernaculaire avec mur-pignon en façade. (10, chemin du Village)
- 2.55** Ce cottage vernaculaire avec lucarne-pignon fait partie du bâti de base du noyau villageois. (8, chemin du Village)



2.53



2.54



2.55





2.56

Au niveau du bâti spécialisé, le noyau villageois de Saint-Venant comprend quatre bâtiments. Construit en 1875-1877, le Musée-église (*figure 2.59*) est l'immeuble qui possède la plus grande valeur et qui se distingue le plus dans le paysage. D'architecture néogothique, l'ancien lieu de culte poursuit sa vocation communautaire par la présentation de concerts et d'expositions qui mettent en valeur son décor intérieur exceptionnel entièrement en bois, parachevé en 1897. L'ancien presbytère voisin (*figure 2.60*), dont la partie la plus ancienne daterait de 1869, reprend le modèle du cottage vernaculaire avec lucarne-pignon. L'agrandissement attenant possède également une lucarne-pignon. Aménagé dans une ancienne école construite en 1954, le centre municipal (*figure 2.61*) complète l'îlot institutionnel au cœur du noyau villageois. Enfin, la Maison de l'arbre (*figure 2.62*), construite en 1999, fait aussi partie des rares immeubles spécialisés du village. Il faut mentionner que l'ancien couvent, qui faisait autrefois partie de l'ensemble institutionnel, a été incendié en 1995. Il se trouvait derrière le premier cimetière.



2.57



2.58

- 2.56 Cette résidence est l'un des quatre cottages vernaculaires avec plan en « L » d'inspiration pittoresque que compte le noyau villageois de Saint-Venant. (4, chemin du Village)
- 2.57 Maison Boomtown située légèrement à l'extérieur des limites du noyau villageois. (16, chemin du Village)
- 2.58 Grange-étable à toit brisé située juste à l'extérieur du noyau villageois. (753, route 253)



2.59



2.61



2.62



2.60

- 2.59 Le Musée-église de Saint-Venant, de style néogothique, admirablement mis en valeur ces dernières années, notamment par le rétablissement du lambris de bois extérieur. (9, chemin du Village)
- 2.60 L'ancien presbytère, aujourd'hui une maison privée, avec ses lucarnes-pignons et sa galerie ornée d'aisseliers. (9, chemin du Village)
- 2.61 Le centre municipal occupe une ancienne école construite en 1954 et fermée à la fin des années 1960. (5, chemin du Village)
- 2.62 La Maison de l'arbre, construite en 1999. (12, chemin du Village)



## Implantation du bâti

Dans la majorité des cas, les résidences et les institutions du noyau villageois de Saint-Venant font face à la voie publique. C'est notamment le cas pour le Musée-église et l'ancien presbytère qui font face au chemin du Cimetière, et ce même si leur adresse donne sur le chemin du Village. Pour les quelques résidences situées sur le chemin du Village, la façade principale est disposée parallèlement au chemin et un certain alignement des façades est perceptible (figure 2.63). À ce titre, elles suivent une implantation typique des tissus villageois (voir section précédente traitant des types de tissus, p. 2.14) : les résidences sont implantées passablement près de la voie publique, les marges latérales sont relativement faibles et les espaces libres sont plus importants dans la cour arrière.

Finalement, les résidences situées sur la route 253 sont disposées à plus forte distance de la voie publique sur des lots plus vastes. Leurs marges latérales sont aussi généralement plus importantes, créant par le fait même un certain isolement (figure 2.64).

Les bâtiments secondaires sont peu nombreux et lorsque présents, ils sont généralement implantés en cour arrière ou latérale des résidences (figures 2.65 et 2.66). Les trois granges-étables situées légèrement à l'extérieur du noyau villageois (figure 2.67) possèdent des toits brisés (ou mansardés), alors que les autres hangars et dépendances sont coiffés d'un toit à deux versants.



2.63



2.65



2.66



2.64



2.67

- 2.63 Alignement des quelques maisons situées sur le chemin du Village.
- 2.64 Maison située à l'angle de la route 253 et du chemin de la Station et possédant une importante marge de recul. (1, chemin de la Station)
- 2.65 Écurie située derrière l'ancien presbytère et faisant partie du site patrimonial. (9, chemin du Village)
- 2.66 Garage situé en marge latérale du 4, chemin du Village.
- 2.67 Bâtiments agricoles situés en cour arrière du 16, chemin du Village.



## Volumétrie

Les bâtiments d'une hauteur d'un étage et demi sont les plus fréquents dans le noyau villageois, mais quelques résidences s'élèvent également sur deux étages. La forme de toiture la plus populaire est celle à deux versants droits sans lucarne.

De manière générale, les bâtiments du noyau villageois de Saint-Venant se caractérisent par leur plan au sol compact et peu articulé. Il y a également quelques cas de maisons qui ont été agrandies par l'adjonction de nouveaux volumes, soit par le côté, soit par l'arrière. Les agrandissements sont généralement de plus petites dimensions et de hauteurs moindres que le volume principal. Ces agrandissements présentent un toit à deux versants droits ou en appentis (*figures 2.68 et 2.69*).



2.68



2.69

## Caractéristiques architecturales dominantes

Vu le petit nombre et l'hétérogénéité des bâtiments présents dans le noyau villageois, il est difficile de statuer sur des caractéristiques architecturales dominantes ou récurrentes. Le bois est le matériau de revêtement original et caractéristique des constructions du noyau villageois de Saint-Venant. Aucune construction n'est bâtie en maçonnerie de pierre ou de brique. La pierre n'est présente que pour les murs de fondations des maisons les plus anciennes (*figure 2.70*). Le bois recouvre encore plusieurs façades de maisons sous la forme de planches à clin horizontales, verticales ou de bardeaux. Sur d'autres maisons, le bois a été remplacé par d'autres revêtements légers d'imitation (vinyle, aluminium, etc.). Les prolongements extérieurs, les ouvertures et les ornements sont également en bois, lorsque ceux-ci n'ont pas été remplacés par des matériaux synthétiques. Quant aux toits, ils sont revêtus de tôle profilée ou de bardeaux d'asphalte à part égale. Seul le Musée-église a conservé sa toiture en tôle à la canadienne (*figure 2.71*).

Les ouvertures sont de forme rectangulaire. Les portes et les fenêtres de conception traditionnelle en bois sont de plus en plus rares. Presque toutes les maisons sont munies de modèles contemporains. Seuls le Musée-église, l'ancien presbytère et une maison (778, route 253) en possèdent encore. Les prolongements extérieurs sont variés, allant du court perron à la galerie s'étendant sur deux façades. Si la plupart de ces éléments en saillie sont simples et dénudés d'ornements, certaines galeries comportent des éléments d'ornementation constitués de colonnes, d'aisseliers (*figure 2.72*) ou de boiseries décoratives. Les ouvertures sont souvent encadrées de chambranles simples ou plus élaborés (*figure 2.73*). Les planches cornières constituent un autre élément fréquent dans l'ornementation des résidences.

**2.68** Agrandissement latéral doté d'une toiture en appentis. (778, route 253)

**2.69** Agrandissement latéral doté d'une toiture à deux versants droits. Plus récemment, un garage à toit en appentis est venu s'y greffer. (8, chemin du Village)



2.70



2.71



2.72



2.73

**2.70** Fondations en pierre. (1, chemin de la Station)

**2.71** Murs extérieurs en planche de bois à clin et toiture en tôle à la canadienne sur le Musée-église de Saint-Venant. (9, chemin du Village)

**2.72** Galerie ornée d'aisseliers. (753, route 253)

**2.73** Chambranles élaborés autour des fenêtres. (4, chemin du Village)



## Aménagements paysagers

En général, les aménagements paysagers à l'intérieur du noyau villageois de Saint-Venant sont soignés et mettent en valeur le caractère champêtre du lieu. Devant les maisons privées, quelques parterres fleuris élaborés (figure 2.74) côtoient des parterres simplement gazonnés (figure 2.75). Des clôtures de perches et des arbres de différentes essences agrémentent le devant des quelques terrains privés.



2.74

2.74 Parterre fleuri sur le chemin du Village.

2.75 Parterre gazonné sur le chemin du Village.



2.75



2.76

Les aménagements paysagers situés en espace public sont quant à eux riches et variés. Pour la plupart aménagés par les Amis du patrimoine, plusieurs lieux publics se démarquent par leurs qualités paysagères. Accessibles à partir du chemin du Cimetière, la station de *La Voie des pionniers* rendant hommage à Hermine Malouin-Lefebvre (figures 2.76 et 2.77) s'élève en retrait sur le terrain de l'édifice municipal, alors que l'allée des Lilas marque l'accès au deuxième cimetière de Saint-Venant. Avec son parcours rythmé de sculptures en pierre, le sentier aménagé sur la partie avant du Musée-église, à la limite de la parcelle de l'ancien presbytère, constitue pour sa part une prémice au Sentier poétique (figure 2.78), ses panneaux d'interprétation soulignant le travail des principaux artisans qui ont œuvré à l'élaboration du projet (figures 2.79 et 2.80). Le parcours, qui comprend 11 sites poétiques aménagés destinés à commémorer différents poètes québécois, se déploie aléatoirement tant au cœur même du noyau villageois (Musée-église, Maison de l'arbre) qu'en périphérie (figure 2.81), plusieurs stations prenant place dans les espaces boisés accessibles par la route 253. L'ensemble du site du Sentier poétique est ponctué des sculptures en pierre de l'artiste Roger Nadeau (figure 2.82).

Au nombre des sites composant le Sentier poétique, notons le jardin floral Alfred Desrochers aménagé dans le prolongement de la façade latérale gauche du Musée-église et dont le tracé mène jusqu'à un kiosque implanté au cœur du premier cimetière, qui s'inspire des jardins davantage traditionnels des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles (figures 2.83 et 2.84), de même que le pourtour de la Maison de l'arbre, dont deux sites sont dédiés respectivement à Gaston Miron et Fernand Ouellet (figures 2.85 et 2.86). Intégré au parcours poétique, le sanctuaire Notre-Dame de l'Assomption est accessible par l'entremise d'une route carrossable bordée de part et d'autre de conifères matures, à partir de la route 253 (figure 2.87).



2.77

2.74 Parterre fleuri sur le chemin du Village.

2.75 Parterre gazonné sur le chemin du Village.

2.76 Aménagement autour de la station de *La Voie des pionniers*, faisant ici hommage à la pionnière Hermine Malouin-Lefebvre (1841-1941).

2.77 Selon la position du visiteur, il est possible d'apercevoir le Musée-église à travers la silhouette découpée en emporte-pièce dans le panneau métallique.  
Source : Violaine BALLIVY. « Saint-Venant-de-Paquette : entre nature et poésie ». *La Presse*. 5 septembre 2013 [en ligne]



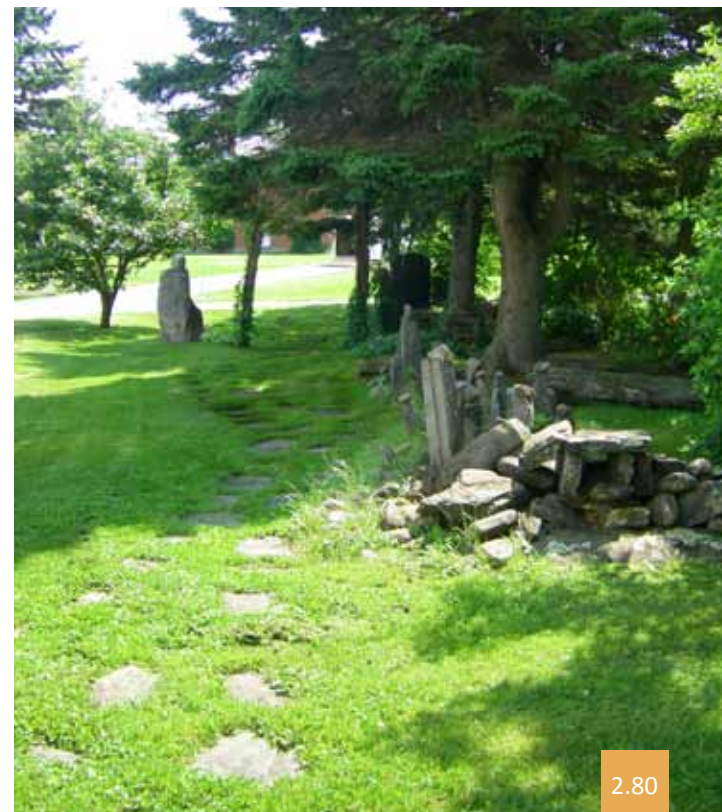


2.78 Plan du Sentier poétique, qui indique notamment l'emplacement de chacun des sites et les poètes qui y sont mis à l'honneur. Source : « Le Sentier poétique ». *Les Amis du patrimoine de Saint-Venant*. 2012 [en ligne]

2.79 Enseigne indiquant la présence du Sentier poétique, à la gauche du Musée-église. Source : *Le Sentier poétique de Saint-Venant-de-Paquette* [en ligne]



Conçus dans l'esprit d'un lieu de silence propice au recueillement et à la contemplation à même d'offrir les plus belles poésies des Cantons-de-l'Est et du Québec, les différents sites du Sentier poétique ont été aménagés avec des matériaux naturels tels la pierre et le bois et intègrent plusieurs types de végétaux. Un lieu fait toutefois exception : la place de l'église qui est entièrement asphaltée afin de servir au stationnement (figure 2.88). La pauvreté de cet espace, pourtant central, est en rupture avec les autres lieux bien aménagés du noyau et laisse entrevoir un bon potentiel d'aménagement.



2.80 Sentier balisé de sculptures en pierre reliant le chemin du Cimetière au site poétique Alfred Desrochers.

2.81 Panneaux d'interprétation du site poétique Claude Gauvreau.

2.82 Personnages en pierre de l'artiste Roger Nadeau, ponctuant le Sentier poétique.







2.83



2.85



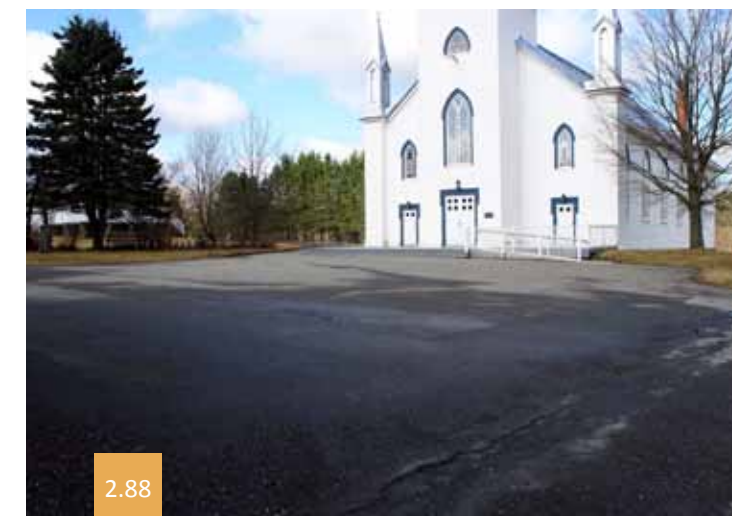
2.87



2.84



2.86



2.88

**2.83** Aménagement davantage traditionnel inspiré du « jardin du curé » en vogue aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Le sentier pavé, qui abrite des panneaux d'interprétation, mène à un kiosque implanté au cœur du premier cimetière de Saint-Venant.

**2.84** Panneau d'interprétation présentant une biographie d'Alfred Desrochers et un texte poétique tiré de son répertoire.

**2.85** Site poétique aménagé près de la Maison de l'arbre.  
Source : *Le Sentier poétique de Saint-Venant-de-Paquette* [en ligne]

**2.86** Aménagements paysagers derrière la Maison de l'arbre.

**2.87** Sanctuaire Notre-Dame-de-l'Assomption, qui fait partie intégrante du Sentier poétique.

**2.88** La place du Musée-église, qui est entièrement asphaltée, se confond avec le chemin du Village.



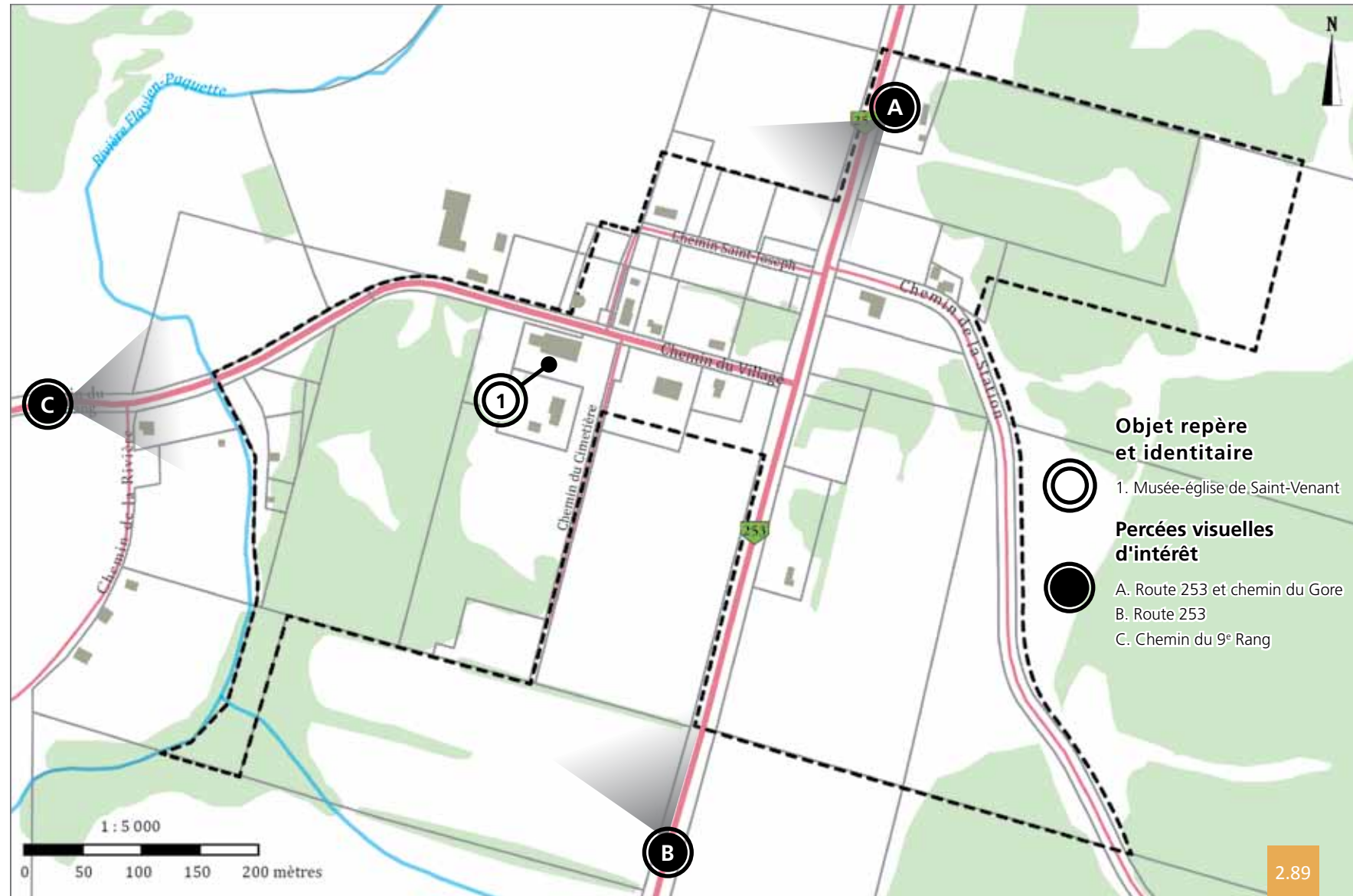
## ANALYSE VISUELLE DU PAYSAGE

### Objets repères et identitaires

#### Naturel

Le noyau villageois de Saint-Venant est entouré de terres agricoles mais aussi de collines boisées. Au loin, quelques sommets importants, dont celui du mont Hereford, se découpent dans le paysage sans toutefois constituer des objets repères importants (figure 2.90).

Quant à lui, le ruisseau Flavier-Paquette est trop discret pour être considéré comme un point de repère. Malgré qu'il ait été un facteur important dans l'implantation du noyau villageois de Saint-Venant au 19<sup>e</sup> siècle en raison de la présence d'un moulin à scie, le ruisseau n'est pas un élément marquant du paysage.



2.89 Identification des objets repères et identitaires ainsi que des percées visuelles d'intérêt.  
Carte schématique : Guy Mongrain.  
Source : © MRC de Coaticook, 2016

2.90 Profil des montagnes vers le sud, observable à partir du chemin du Gore.



### Anthropique

Le clocher du Musée-église de Saint-Venant est l'élément le plus marquant du paysage, et ce quel que soit le côté par lequel on aborde le noyau villageois (figures 2.91 à 2.93). Cet objet repère et identitaire est celui qui permet le mieux de distinguer, parfois de très loin, le noyau villageois de Saint-Venant. Le clocher est le principal élément vertical dans ce paysage plutôt vallonné et les couleurs blanche du bois peint et grise du métal de la flèche le découpent très nettement du couvert végétal environnant, surtout en période estivale. Quelques silos agricoles situés au sud du noyau villageois font un peu de compétition au clocher sans être des objets repères en tant que tel (figure 2.94)

2.91 À partir du nord, le clocher du Musée-église se démarque nettement dans le paysage. (Route 253, vue en direction sud-ouest)

2.92 À partir de l'ouest, le clocher du Musée-église pointe au-dessus du boisé. (Chemin du 9<sup>e</sup> Rang, vue en direction nord-est)

2.93 Malgré sa position éloignée par rapport à la route régionale, le clocher du Musée-église de Saint-Venant est visible en plusieurs endroits à l'approche du site par le sud. (Route 253, vue en direction nord-ouest)

2.94 Quelques silos entrent en compétition avec le clocher du Musée-église en arrivant par le sud-est. (Route 253, vue en direction nord-ouest)





À une toute autre échelle, les sculptures en pierre de l'artiste Roger Nadeau, qui représentent des personnages, jouent le rôle d'éléments repères et signalétiques dans le noyau villageois et le Sentier poétique (figures 2.95 à 2.97). Ces sculptures sont même devenues, en peu de temps, une image de marque de Saint-Venant-de-Paquette, au même titre que le Musée-église. En effet, sur les documents promotionnels et touristiques des Amis du patrimoine et de la Municipalité, ces sculptures en pierre sont toujours présentes (figures 2.98 et 2.99).



2.96



2.98



2.95



2.97



2.99

2.95 Les sculptures en pierre de l'artiste Roger Nadeau.

2.96 Les sculptures en pierre de l'artiste Roger Nadeau jouent le rôle d'éléments repères et signalétiques dans le paysage du noyau villageois de Saint-Venant.

2.97 Sculptures de l'artiste Roger Nadeau visibles notamment à partir de la Maison de l'arbre.

2.98 Image promotionnelle de Saint-Venant-de-Paquette mettant en scène les sculptures de pierre ainsi que le Musée-église en arrière-plan, dans le brouillard.  
Source : © Stéphane Lemire. « Photos ». *Les Amis du patrimoine de Saint-Venant* [en ligne]

2.99 Sculptures de pierre avec l'ancien presbytère en arrière-plan, par temps brumeux.  
Source : © Stéphane Lemire. « Photos ». *Les Amis du patrimoine de Saint-Venant* [en ligne]



## Perspectives visuelles

### Vers le noyau villageois

En général, quel que soit l'un des trois principaux accès qui conduisent au noyau villageois de Saint-Venant, la topographie vallonnée et la situation plutôt surélevée du village font en sorte que les vues lointaines sont possibles. Depuis le nord, à partir de la route 253, le noyau villageois est aperçu à bonne distance (*figure 2.100*). C'est toutefois à partir du chemin Gore, plus en altitude, que la vue est la plus impressionnante. Une belle perspective visuelle en plongée permet en effet d'admirer le noyau villageois depuis ce point surélevé (*figure 2.101*). Du sud,

c'est également le corridor de la route 253 qui permet une vue en plongée vers le noyau villageois de Saint-Venant (*figure 2.102*). Depuis l'ouest, via le chemin du 9<sup>e</sup> Rang, les perspectives visuelles sont partielles en raison de certains tronçons boisés. Au fur et à mesure qu'on s'approche du village, le clocher du Musée-église se dessine de plus en plus distinctement dans le paysage (*figure 2.103*). À partir de l'est, aucune perspective visuelle depuis l'espace public n'est possible. Le chemin de la Station est trop boisé pour permettre une telle vue vers le noyau villageois.

**2.100** Le noyau villageois de Saint-Venant depuis le nord, à partir de la route 253.

**2.101** Le noyau villageois de Saint-Venant depuis le nord, à partir du chemin du Gore.

**2.102** Le noyau villageois de Saint-Venant depuis le sud, à partir de la route 253.

**2.103** Le noyau villageois de Saint-Venant depuis l'ouest, à partir du chemin du 9<sup>e</sup> Rang.





### À partir du noyau villageois

Par sa situation surélevée à flanc de colline et l'environnement immédiat plutôt dégagé, le noyau villageois offre aussi quelques perspectives visuelles vers l'extérieur, notamment vers le nord où une petite vallée permet des vues en plongée vers des champs agricoles (figures 2.104 et 2.105). Les vues vers les autres points cardinaux sont plus limitées en raison de la topographie ou du couvert arboricole (figure 2.106).



2.104



2.106



2.105

2.104 Vue vers le nord-est à partir du premier cimetière situé derrière le Musée-église.

2.105 Vue vers le nord-ouest à partir de la Maison de l'arbre.

2.106 Vue vers l'est, à partir de la rue du Village.



## SYNTHÈSE

Le noyau villageois de Saint-Venant, développé à partir des années 1860 par des colons canadiens-français originaires des vallées du Saint-Laurent et du Richelieu à la recherche de nouvelles terres, a connu son âge d'or à la fin du 19<sup>e</sup> siècle alors qu'on y trouvait un moulin à scie, un magasin général, une forge, une meunerie, une boulangerie, une beurrerie, une cordonnerie, un couvent, etc. Outre l'église paroissiale bâtie de 1875 à 1877, la plupart des bâtiments du village, implanté sur un plateau à flanc de colline, datent de cette époque et sont issues de l'architecture vernaculaire américaine.

Après un long déclin des activités commerciales et de sa population tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, Saint-Venant est devenu un village tranquille qui n'a rien perdu de son charme d'antan. Le repositionnement de Saint-Venant-de-Paquette vers le tourisme culturel a, depuis une vingtaine d'années, transformé le visage du noyau villageois. En effet, grâce à l'organisme Les Amis du patrimoine et à des citoyens engagés, le noyau villageois s'est vu bonifier d'un Sentier poétique, d'une Maison de l'arbre, de jardins aménagés et d'un Musée-église qui a donné un second souffle à l'ancien lieu de culte dominant toujours le paysage. Ainsi, en plus de l'activité agricole qui perdure autour du noyau villageois, la municipalité d'une centaine d'âmes accueille aujourd'hui de nombreux visiteurs grâce à ses attraits et à une programmation variée d'activités culturelles.

Le paysage de Saint-Venant-de-Paquette est typique des villages et hameaux de la MRC de Coaticook situés en hauteur. Le noyau villageois est localisé sur une colline au milieu d'un paysage vallonné et ses principaux bâtiments sont implantés sur un plateau relativement plat entouré de dénivelés bien sentis. Par sa situation surélevée, le village est ainsi bien visible de plusieurs points de vue. Le ruisseau Flavien-Paquette, qui coule en contrebas du noyau villageois, se fait quant à lui discret dans le paysage à caractère agricole.

Malgré le nombre restreint de bâtiments, l'architecture du noyau villageois de Saint-Venant, est riche d'une magnifique église de style néogothique en bois bien préservée de couleur blanche qui constitue le principal point de repère dans le paysage. En effet, son clocher coiffé d'une flèche est visible à bonne distance et permet de localiser de loin le noyau villageois à travers collines et boisés. Son architecture est aussi représentée par quelques bâtiments publics (ancien presbytère, centre municipal, Maison de l'arbre) qui forment un noyau assez compact, ainsi que par quelques maisons issues des modes américaines, dont des cottages vernaculaires américains, avec plan en « L » ou avec mur-pignon en façade. Ces constructions, pour la plupart alignées le long du chemin du Village, mais aussi implantées de façon plus éparse sur la route 253, le chemin de la Station et le chemin Saint-Joseph, sont accompagnées de quelques bâtiments secondaires anciens qui témoignent d'un passé traditionnel et agricole. L'implantation généralement régulière des bâtiments le long des voies de circulation, typique des tissus villageois, est due aux tracés rectilignes des chemins publics. Les lots sont de dimensions très variables, ce qui crée une irrégularité dans le parcellaire. Les limites de parcelles sont pour leur part soulignées par des clôtures, des rangées d'arbres ou des haies qui suivent les lignes de lot latérales et arrière, une caractéristique du lieu qui a pour fonction de structurer l'espace dans le noyau villageois, ce qui le distingue du milieu agro-forestier qui l'entoure.

Ces dernières années, la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette et Les Amis du patrimoine ont déployé beaucoup d'efforts pour préserver le patrimoine bâti et paysager du noyau villageois en citant le noyau religieux site patrimonial et en aménageant des sentiers et des jardins thématiques pour mettre en valeur l'œuvre de plusieurs poètes. On note toutefois l'absence de mesures réglementaires pour mieux encadrer les interventions sur les bâtiments anciens. Par ailleurs, la place du Village, actuellement un grand carré asphalté devant le Musée-église, constitue un immense potentiel d'aménagement et de mise en valeur en raison de sa position centrale dans le noyau villageois. Le terrain où se trouvait autrefois le couvent, derrière le premier cimetière, est également une grande parcelle institutionnelle non exploitée. Les Amis du patrimoine et la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette entendent bien poursuivre sur la même lancée dans les prochaines années en misant notamment sur l'attrait du patrimoine bâti du noyau villageois de Saint-Venant. Les mesures et les bonifications que nous proposons visent justement la protection et une mise en valeur de ce patrimoine jusqu'ici bien préservé.



## SOURCES DES ILLUSTRATIONS

- 2.1. © Pierre Lahoud, 2015
- 2.2. © MRC de Coaticook, 2015
- 2.3. © Pierre Lahoud, 2015
- 2.4. © MRC de Coaticook, 2015
- 2.5. © MRC de Coaticook, 2015
- 2.6. © MRC de Coaticook, 2015
- 2.7. © MRC de Coaticook, 2015
- 2.8. LLOYD, C. Whitworth. *Part of the counties of Stanstead and Compton, Canada East* (détail). 1863. © Bibliothèque et Archives Canada (BAC) [en ligne] : [http://collectionscanada.gc.ca/our/res.php?url\\_ver=Z39.88-2004&url\\_tim=2017-08-14T15%3A02%3A55Z&url\\_ctx\\_fmt=info%3Aofi%2Ffmt%3Akev%3Amtx%3Actx&rft\\_dat=4129056&rft\\_id=info%3Asid%2Fcollectionscanada.gc.ca%3Apam&lang=fra](http://collectionscanada.gc.ca/our/res.php?url_ver=Z39.88-2004&url_tim=2017-08-14T15%3A02%3A55Z&url_ctx_fmt=info%3Aofi%2Ffmt%3Akev%3Amtx%3Actx&rft_dat=4129056&rft_id=info%3Asid%2Fcollectionscanada.gc.ca%3Apam&lang=fra)
- 2.9. GRAY, O. W. (arpenteur). *Map of the district of St. Francis, Canada East: from surveys of British & American Boundary Commissioners, British American Land Co., Crown Land Department and special surveys & observations*. Québec, Putnam and Gray, 1863 (détail). © Bibliothèque et Archives Canada (BAC), MIKAN 4014607, 1 carte [en ligne] : [http://collectionscanada.gc.ca/pam\\_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec\\_nbr=4014607](http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=4014607)
- 2.10. « Republic of Indian Stream ». *Wikipedia*. 2017 [en ligne] : [https://en.wikipedia.org/wiki/Republic\\_of\\_Indian\\_Stream](https://en.wikipedia.org/wiki/Republic_of_Indian_Stream)
- 2.11. Centre d'archives M<sup>gr</sup>-Antoine-Racine de Sherbrooke. *Lettre de J. B. Champeaux à M<sup>gr</sup> l'Évêque de Sherbrooke*. Document produit vers 1862, cote FP2/6.7.1.
- 2.12. GRAY, O. W. (arpenteur). *Map of the district of St. Francis, Canada East: from surveys of British & American Boundary Commissioners, British American Land Co., Crown Land Department and special surveys & observations*. Québec, Putnam and Gray, 1863 (détail). © Société d'histoire de Sherbrooke, no 1 203, cote I-1203.
- 2.13. © BAnQ Sherbrooke. « Photos aériennes de Saint-Venant-de-Hereford ». *Macro-inventaire du patrimoine québécois*. Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, cote E6S8SS2D78.3361P27(35), 1979.
- 2.14. Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. Paquetteville, Fabrique de la paroisse de Saint-Venant, 2003, p. 9.
- 2.15 et 2.16. Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. Paquetteville, Fabrique de la paroisse de Saint-Venant, 2003, p. 70.
- 2.17. Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. Paquetteville, Fabrique de la paroisse de Saint-Venant, 2003, p. 53.
- 2.18. FOURNIER, Roland. *Le village de Saint-Venant-de-Hereford*. 1945. © Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Fonds ministère de la Culture et des Communications, cote E6,S7,SS1,P27084 [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=201708141049151011&p\\_centre=03Q&p\\_classe=E&p\\_fonds=6&p\\_numunide=876328](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201708141049151011&p_centre=03Q&p_classe=E&p_fonds=6&p_numunide=876328)
- 2.20. © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003. Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Site du patrimoine de l'église de Saint-Venant-de-Paquette ». *Répertoire du patrimoine du Québec*. 2017 [en ligne] : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93644&type=bien#.WZG98F5vSM8>
- 2.21. © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003. Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Église de Saint-Venant-de-Paquette ». *Répertoire du patrimoine du Québec*. 2017 [en ligne] : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=105769&type=bien#.WZG-MF5vSM8>
- 2.22. Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. Paquetteville, Fabrique de la paroisse de Saint-Venant, 2003, p. 67.
- 2.23. © LAHOUD, Pierre, 2004. Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Couvent de Saint-Venant-de-Hereford ». *Répertoire du patrimoine du Québec*. 2017 [en ligne] : [http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92974&type=bien#.WZG\\_DV5vSM8](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92974&type=bien#.WZG_DV5vSM8)
- 2.24. BOOTH, J. Derek. « The Hereford Railway ». *Railways of Southern Quebec*. Toronto, Railfaire Enterprises Limited, vol. 2, 1985, p. 121.
- 2.25. « Saint-Venant-de-Paquette ». *Mapio.net*. s.d. [en ligne] : <http://mapio.net/pic/p-49468776/>
- 2.26. © MRC de Coaticook, 2015
- 2.27. © Patri-Arch, 2015
- 2.28. © Pierre Lahoud, 2015
- 2.29 et 2.30. © Patri-Arch, 2015
- 2.31. © Québec. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1945
- 2.32. © Table des MRC de l'Estrie, 2013
- 2.33 à 2.36. © Patri-Arch, 2015
- 2.37. © MRC de Coaticook, 2015
- 2.38 à 2.43. © Patri-Arch, 2015
- 2.44 et 2.45. © Google Maps. *Google Street View*. Juin 2013 [en ligne] : <https://www.google.ca/maps/place/Saint-Venant-de-Paquette,+QC/@45.1218087,-71.5327649,13z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x4cb6ef0b7124d6db:0x22663e0f9834d62018m2!3d45.1282287!4d-71.476888?hl=fr&authuser=0>
- 2.46 à 2.51. © Patri-Arch, 2015
- 2.52. © MRC de Coaticook, 2015
- 2.53 à 2.76. © Patri-Arch, 2015
- 2.77. BALLIVY, Violaine « Saint-Venant-de-Paquette : entre nature et poésie ». *La Presse*. 5 septembre 2013 [en ligne] : <http://www.lapresse.ca/voyage/destinations/quebec/cantons-de-lest/201309/05/01-4686263-saint-venant-de-paquette-entre-nature-et-poesie.php#Slide-1-box-0>
- 2.78. « Le Sentier poétique ». *Les Amis du patrimoine de Saint-Venant*. 2012 [en ligne] : [http://www.amisdupatrimoine.qc.ca/fr/activites\\_evenements/sentier\\_poetique.php](http://www.amisdupatrimoine.qc.ca/fr/activites_evenements/sentier_poetique.php)
- 2.79. *Le Sentier poétique de Saint-Venant-de-Paquette* [en ligne] : <http://www.paysage.qc.ca/guide/Saint-Venant/index.html>
- 2.80 à 2.84. © Patri-Arch, 2015
- 2.85. *Le Sentier poétique de Saint-Venant-de-Paquette* [en ligne] : <http://www.paysage.qc.ca/guide/Saint-Venant/index.html>
- 2.86 à 2.88. © Patri-Arch, 2015
- 2.89. © MRC de Coaticook, 2015
- 2.90 à 2.97. © Patri-Arch, 2015
- 2.98 et 2.99. © LEMIRE, Stéphane. *Les Amis du patrimoine de Saint-Venant*. « Photos » [en ligne] : <http://www.amisdupatrimoine.qc.ca/fr/photos/index.php>
- 2.100 à 2.106. © Patri-Arch, 2015



## BIBLIOGRAPHIE

## Documents d'archives

Centre d'archives M<sup>re</sup>-Antoine-Racine de Sherbrooke. *Lettre de J. B. Champeaux à M<sup>re</sup> l'Évêque de Sherbrooke*. Document produit vers 1862, cote FP2/6.7.1.

## Monographies et ouvrages de référence

Comité de l'album-souvenir du 125<sup>e</sup>. *Paquetteville / St-Venant, 1862-1987*. Paquetteville, Fabrique de la paroisse de Saint-Venant, 2003, 240 p.

COULOMBE, Daniel, et Manon THIBAUT. *Histoire du patrimoine de Coaticook*. Coaticook, Ville de Coaticook, tome I, 1996, 142 p.

KESTEMAN, Jean-Pierre, Peter SOUTHAM et Diane SAINT-PIERRE. *Histoire des Cantons-de-l'Est*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 829 p.

LAPERRIÈRE, Hélène. *Promenades estriennes*. Québec, Les Éditions de l'Homme, 2005, 381 p.

SMEREKA, Myrosław. *Au-delà des divergences : histoire de la caisse populaire de Paquetteville, 1907-1974*. Sherbrooke, Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1985, 132 p.

## Ressources électroniques

FARFAN, Matthew. « Saint-Venant-de-Paquette ». *Townships Heritage Web Magazine*. Sherbrooke, Quebec Anglophone Heritage Network (QAHN) [en ligne] : <http://townshipsheritage.com/fr/article/saint-venant-de-paquette><http://townshipsheritage.com/>

La Voie des Pionniers. « Hermine Malouin Lefebvre (1841-1941) ». *Personnages*. Coaticook, Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook [en ligne] : <http://www.voiedespionniers.com/fr/personnages/malouin.shtml>

Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette [en ligne] : <http://www.amisdupatrimoine.qc.ca/index.php>

MRC de Coaticook. *Saint-Venant-de-Paquette*. Coaticook [en ligne] : <http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/municipalites/saint-venant-de-paquette.php>

Québec. Commission de toponymie Québec. *Saint-Venant-de-Paquette* [en ligne] : [http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no\\_seq=279149](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=279149)

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Site du patrimoine de l'église de Saint-Venant-de-Paquette ». *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93644&type=bien#.V3WIk15TGM8>

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Église de Saint-Venant-de-Paquette ». *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=105769&type=bien#.V3WbD15TGM8>

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Presbytère de Saint-Venant-de-Paquette ». *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=157446&type=bien#.V3WbdV5TGM8>

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Écurie ». *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=157447&type=bien#.V3WboV5TGM8>

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Cimetière de Saint-Venant-de-Paquette ». *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=112304&type=bien#.V3WcC15TGM8>

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. « Couvent de Saint-Venant-de-Hereford ». *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92974&type=bien#.V3WIEV5TGM8>


Tourisme Cantons-de-l'Est. « Saint-Venant-de-Paquette ». *Découvrez*. Sherbrooke [en ligne] : <http://www.cantonsdelest.com/city/44005/saint-venant-de-paquette>





## MRC de Coaticook


Base de données • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêts




	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	745 - 253, route	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	en 1980
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
			Hors-secteur
			Évaluation patrimoniale
		Moyenne	
Statut juridique		Typologie architecturale	
Sans statut		Bât. sec. intérêt <input checked="" type="checkbox"/> grange-étable à toit brisé	
Commentaires			
Légèrement à l'écart du noyau villageois, cette grange-étable au toit rouge est bien visible à partir du village. Elle sert d'entrepôt, de garage et de remise.			
N° 2015_44005_R253_0745_10			

	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	753 - 253, route	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	vers 1900
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
			Hors-secteur
			Évaluation patrimoniale
Statut juridique		Typologie architecturale	
Sans statut		Bât. sec. intérêt <input checked="" type="checkbox"/> cottage vernaculaire américain	
Commentaires			
Légèrement à l'écart du noyau villageois, cette résidence fait partie d'un ensemble de ferme bien visible à partir du village. Elle est une variante du cottage vernaculaire américain à deux étages, rare dans la région.			
N° 2015_44005_R253_0753_01			

	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	753 - 253, route	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	vers 1900
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
			Hors-secteur
			Évaluation patrimoniale
		Moyenne	
Statut juridique		Typologie architecturale	
Sans statut		Bât. sec. intérêt <input checked="" type="checkbox"/> grange-étable à toit brisé	
Commentaires			
Légèrement à l'écart du noyau villageois, cette grange-étable fait partie d'un ensemble de ferme bien visible à partir du village.			
N° 2015_44005_R253_0753_10			


	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	778 - 253, route	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	vers 1871
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
	2998-26-3659	11A-1-1	Noyau villageois de Saint-Venant
			Bonne
Statut juridique		Typologie architecturale	
Sans statut		Bât. sec. intérêt <input type="checkbox"/> cottage vernaculaire américain	
Commentaires			
Ce cottage vernaculaire américain se démarque par son bardeau de bois peint. Il présente plusieurs autres caractéristiques traditionnelles, dont le toit à deux versants recouvert de tôle, les lucarnes à pignon, les portes et fenêtres en bois, les chambranles et les planches cornières. Il est implanté en retrait du village, sur un terrain à la pente accentuée qui lui permet de profiter d'une vue sur le paysage.			
N° 2015_44005_R253_0778_08			


	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	- 9e Rang, chemin du	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
			Hors-secteur
			Évaluation patrimoniale
		Bonne	
Statut juridique		Typologie architecturale	
Sans statut		Bât. sec. intérêt <input type="checkbox"/> croix de chemin et calvaire	
Commentaires			
Une croix simple est implantée sur le lot d'Eusèbe Durocher, à l'angle de trois routes : chemin du Village, chemin du 9 <sup>e</sup> Rang et chemin de la Rivière, juste à l'extérieur du noyau villageois. Elle ne porte pas d'inscription.			
N° 2015_44005_Croix_angle			


## MRC de Coaticook


Base de données • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêts




	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	- Cimetière, chemin du	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	en 1935
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
			Noyau villageois de Saint-Venant
			Évaluation patrimoniale
		Bonne	
Statut juridique		Typologie architecturale	
Sans statut		Bât. sec. intérêt <input type="checkbox"/> autre	
Commentaires			
Il y a deux cimetières à Saint-Venant : un derrière l'église et l'autre au bout du chemin du Cimetière. Celui-ci, le plus récent est utilisé depuis 1935.			
N° 2015_44005_CIME_cimetière			

	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	6 - Saint-Joseph, chemin	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	vers 1862-1870
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
	2998-19-3970	12F-P	Noyau villageois de Saint-Venant
			Moyenne
Statut juridique		Typologie architecturale	
Sans statut		Bât. sec. intérêt <input type="checkbox"/> cottage vernaculaire avec plan en L d'inspiration pittoresque	
Commentaires			
Il s'agirait de la seule maison de ferme du noyau villageois. Elle est implantée en retrait du chemin et est entourée de terres cultivées. Elle est composée de divers volumes au toit à deux versants recouvert de tôle.			
N° 2015_44005_STJO_0006_01			

	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	1 - Station, chemin de la	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	vers 1862-1870
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
	2998-38-2547	12-P	Noyau villageois de Saint-Venant
			Moyenne
Statut juridique		Typologie architecturale	
Sans statut		Bât. sec. intérêt <input type="checkbox"/> cottage vernaculaire avec plan en L d'inspiration pittoresque	
Commentaires			
Cette résidence cossue est implantée sur un promontoire naturel et profite d'une vue sur le noyau villageois. Ses fondations en pierre témoignent de son ancienneté. Elle témoigne des cottages vernaculaires américains qui se répandent à partir du 19 <sup>e</sup> siècle. Celui-ci possède une élévation de deux étages, un plan en « L » et un toit à deux versants. Ses matériaux sont contemporains. Le chemin de la Station menait autrefois à la gare.			
N° 2015_44005_STAT_0001_01			


	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	6 - Station, chemin de la	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	vers 1870
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
	2998-38-6777	12-P	Noyau villageois de Saint-Venant
			Faible
Statut juridique		Typologie architecturale	
Sans statut		Bât. sec. intérêt <input type="checkbox"/> cottage vernaculaire avec plan en L d'inspiration pittoresque	
Commentaires			
Ce cottage érigé au début du 20 <sup>e</sup> siècle est situé sur un promontoire naturel et profite d'une vue sur le noyau villageois. Il témoigne des cottages vernaculaires américains d'un étage et demi qui se répandent à partir du 19 <sup>e</sup> siècle. Celui-ci possède un plan en « L » et un toit à deux versants. Ses matériaux sont contemporains. Le chemin de la Station menait autrefois à la gare.			
N° 2015_44005_STAT_0006_08			

	Adresse	Municipalité	Année(s) construction
	- Village, chemin du	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	vers 1873
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur
			Noyau villageois de Saint-Venant
			Supérieure
Statut juridique		Typologie architecturale	
Situé dans un site patrimonial		Bât. sec. intérêt <input type="checkbox"/> autre	
Commentaires			
Ce cimetière est implanté à l'arrière de l'église et du presbytère. Il contient des croix en fer forgé réalisées par le forgeron et maréchal Benoît Pépin. Il serait probablement utilisé entre 1873 et 1935, mais certains affirment qu'il y serait depuis 1862. En 1935, un deuxième cimetière est ouvert plus au sud, au bout du chemin du Cimetière. Le cimetière fait partie d'un site patrimonial cité en 2004.			
N° 2015_44005_VILL_0009_cimetière			




## MRC de Coaticook

Base de données • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêts

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Faible
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Sans statut			pont		
	Commentaires					


Le pont P-02026 traverse le ruisseau Flavier-Paquette juste à la limite du noyau villageois. Il constitue le prolongement du chemin du Village qui devient le chemin du 9<sup>e</sup> Rang à cet endroit.

N° 2015\_44005\_9RAN\_P02026 (1)

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	vers 1862-1870
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Faible
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Sans statut			cottage vernaculaire avec pignon en façade		
	Commentaires					


Cette résidence est située à l'entrée du village, à l'intersection de deux voies. Elle témoigne des cottages vernaculaires américains, plus particulièrement de la variante avec pignon en façade. Son toit à deux versants et sa composition symétrique sont caractéristiques. Ses matériaux sont contemporains, mais ses fondations en pierre témoignent de son ancienneté.

N° 2015\_44005\_VILL\_0003\_02

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	vers 1862-1870
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Bonne
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Sans statut			cottage vernaculaire avec plan en L d'inspiration pittoresque		
	Commentaires					


Cette résidence témoigne des cottages vernaculaires américains qui se popularisent au 19<sup>e</sup> siècle. Celui-ci possède un plan en « L » et des pentes de toits imbriquées. Le toit à deux versants recouvert de tôle, les façades recouvertes de bois, la longue galerie protégée, la porte en bois, les fenêtres à guillotine et les chambranles constituent des caractéristiques traditionnelles. Un hangar en bois et un aménagement paysager participent à la valeur de la propriété.

N° 2015\_44005\_VILL\_0004\_02

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	vers 1954
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Moyenne
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Sans statut			modernisme		
	Commentaires					

L'ancienne école du village est désormais utilisée comme hôtel de ville. Sa composition symétrique, son revêtement de brique et son toit à croupe est représentatif d'un modèle fortement déployé au Québec dans les années 1950 et 1960 (modèle des écoles de Duplessis). L'ancienne école est implantée en face de l'église et contribue à enrichir le noyau institutionnel du village. Elle est identique à l'ancienne école de Sainte-Edwidge.

N° 2015\_44005\_VILL\_0005\_01

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	vers 1862-1870
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Moyenne
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Sans statut			cottage vernaculaire avec lucarne pignon		
	Commentaires					

Cette résidence témoigne des cottages vernaculaires américains qui se popularisent au 19<sup>e</sup> siècle. Celui-ci représente la variante avec lucarne pignon central. Le toit à deux versants, les façades recouvertes de bois, le volume annexe en retrait et les fenêtres à guillotine constituent des caractéristiques traditionnelles. Les fondations en pierre témoignent d'une certaine ancienneté.


N° 2015\_44005\_VILL\_0008\_01

PATRI-ARCH 2016

3


## MRC de Coaticook

Base de données • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêts

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	en 1875-1877
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Exceptionnelle
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Situé dans un site patrimonial			néogothique		
	Commentaires					


L'église de Saint-Venant est érigée en 1875 selon les plans du curé Wolfred Lussier. Il s'agit de la seule église en bois de la région. L'intérieur est l'œuvre de l'architecte Jean-Baptiste Verret. Le décor intérieur est réalisé avec sept essences de bois local huilé à l'huile de lin. Le toit est recouvert de tôle à la canadienne. L'église est fermée au culte et transformée en musée. Elle est entourée du cimetière et du presbytère. L'immeuble fait partie d'un site patrimonial cité en 2004.

N° 2015\_44005\_VILL\_0009\_église

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	en 1869
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Supérieure
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Situé dans un site patrimonial			cottage vernaculaire avec lucarne pignon		
	Commentaires					


L'ancien presbytère de Saint-Venant est implanté à côté de l'église, face au chemin du Cimetière, et il est également entouré du cimetière et d'une écurie. Sa partie la plus ancienne daterait de 1869. Il se distingue par sa grande lucarne triangulaire, sa vaste galerie sur deux façades et ses nombreuses composantes en bois. La maison curiale a été exhaussée sur une fondation de béton récemment. L'immeuble fait partie d'un site patrimonial cité en 2004.

N° 2015\_44005\_VILL\_0009\_presbyt

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	vers 1869
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Bonne
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Situé dans un site patrimonial			grange-étable à toit à deux versants droits		
	Commentaires					


Il s'agirait d'une ancienne écurie, probablement construite vers 1869. Elle est située derrière le presbytère. Toutes ses composantes sont en bois à l'exception du toit à deux versants qui est recouvert de tôle. L'immeuble fait partie d'un site patrimonial cité en 2004. Lors de citation, il y avait aussi une remise mais celle-ci semble disparue.

N° 2015\_44005\_VILL\_0009\_grange

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	vers 1862-1870
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Moyenne
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Sans statut			cottage vernaculaire avec pignon en façade		
	Commentaires					

Cette résidence est un ancien magasin général apparentée au cottage vernaculaire américain, plus particulièrement de la variante avec mur pignon en façade. Son toit à deux versants, sa large galerie protégée et sa composition symétrique sont caractéristiques. Ses matériaux sont contemporains et le volume a été agrandi à l'arrière et sur le côté. Un bâtiment secondaire en bois au toit à deux versants se trouve derrière la résidence.

N° 2015\_44005\_VILL\_0010\_01

	Adresse	Village, chemin du	Municipalité	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	Année(s) construction	en 1999
	Matricule	Cadastre(s)	Secteur	Noyau villageois de Saint-Venant	Évaluation patrimoniale	Aucune
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt		Typologie architecturale		
	Sans statut			autre		
	Commentaires					

La Maison de l'arbre est une construction récente (1999) de forme octogonale qui sert d'accueil (admission, information touristique) pour le Sentier poétique, de restaurant (café, délices du terroir, boutique souvenirs) et de centre d'interprétation de la forêt habitée. Son architecture est inspirée des constructions rustiques des Appalaches du début du 20<sup>e</sup> siècle. Sa structure intègre plusieurs essences d'arbres de la région. Elle a été agrandie en 2014.

N° 2015\_44005\_VILL\_0012\_08

PATRI-ARCH 2016


4





## MRC de Coaticook


Base de données • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêts



	Adresse	Municipalité	Année(s) construction	
	16 - Village, chemin du	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	entre 1890-1930	
	Matricule	Cadastré(s)	Secteur	Évaluation patrimoniale
			Hors-secteur	Bonne
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt	Typologie architecturale	
Sans statut	<input checked="" type="checkbox"/>	maison Boomtown		
Commentaires				
<p>Cette résidence, située à l'extérieur du noyau villageois, témoigne de la maison Boomtown. En plus de sa volumétrie, elle a conservé une vaste galerie sur deux façades, les frontons au-dessus des portes, les volets, les planches cornières, les chambranles, les pilâstres, la corniche à denticules et à consoles et un parapet camouflant la pente de toit du garage. Le tout lui confère un décor néoclassique. La vaste propriété comprend également une grange-étable à toit brisé.</p>				
N° 2015_44005_VILL_0016_02				

	Adresse	Municipalité	Année(s) construction	
	16 - Village, chemin du	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	vers 1900	
	Matricule	Cadastré(s)	Secteur	Évaluation patrimoniale
			Hors-secteur	Bonne
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt	Typologie architecturale	
Sans statut	<input checked="" type="checkbox"/>	grange-étable à toit brisé		
Commentaires				
<p>Cette grange-étable à toit brisé et ses silos font partie de la propriété sise au 16, chemin du Village. Il s'inscrit dans le paysage d'une manière importante en participant au paysage agricole dessiné par les bâtiments agricoles et les plaines cultivées. Un talus donne accès au deuxième niveau de la grange. La vue à partir de ce site est panoramique.</p>				
N° 2015_44005_VILL_0016_10_02				

	Adresse	Municipalité	Année(s) construction	
	20 - Village, chemin du	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	entre 1880-1930	
	Matricule	Cadastré(s)	Secteur	Évaluation patrimoniale
			Hors-secteur	Bonne
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt	Typologie architecturale	
Sans statut	<input type="checkbox"/>	cottage vernaculaire américain		
Commentaires				
<p>Cette résidence, située à l'extérieur du noyau villageois, est localisée sur un terrain en pente suivant la topographie vallonnée du site. La propriété est délimitée par une clôture de perche et participe grandement au paysage pittoresque du village. Ce cottage vernaculaire est composé de deux volumes à toit à deux versants recouvert de tôle. Ses façades sont revêtues de planches de bois et les fenêtres sont à guillotine.</p>				
N° 2015_44005_VILL_0020_02				

	Adresse	Municipalité	Année(s) construction	
	29 - Village, chemin du	Saint-Venant-de-Paquette (44005)	entre 1880-1930	
	Matricule	Cadastré(s)	Secteur	Évaluation patrimoniale
			Hors-secteur	Bonne
	Statut juridique	Bât. sec. intérêt	Typologie architecturale	
Sans statut	<input type="checkbox"/>	cottage vernaculaire avec pignon en façade		
Commentaires				
<p>Cette résidence est située en bas de la pente suivie par le chemin du Village. Elle se trouve à la jonction de trois chemins (du Village, de la Rivière et du 9<sup>e</sup> Rang), en face d'une croix de chemin, d'un ruisseau et d'un pont. Elle témoigne des cottages vernaculaires populaires à partir du 19<sup>e</sup> siècle. Elle se caractérise par un volume rectangulaire coiffé d'un toit à deux versants. Son toit est recouvert de tuile, ses façades de planches à clin. Les fenêtres à battants à carreaux sont en</p>				
N° 2015_44005_VILL_0029_02				